

Le développement par l'innovation

Rapport annuel
2010–2011



La recherche et l'innovation sont essentielles au progrès des pays en développement. Le CRDI s'attaque aux priorités en constante évolution qu'entraîne un monde en transformation rapide en soutenant l'essor des sciences et de l'innovation...



en renforçant les systèmes de santé...



en augmentant la production agricole et la sécurité alimentaire...



en favorisant une croissance équitable.



Le CRDI collabore avec certains des esprits
les plus brillants de la planète afin d'obtenir des résultats :
des populations en meilleure santé...



des revenus plus élevés...



des milieux ambiants plus sains...



des gouvernements responsables.

Le développement par l'innovation en 2010–2011

248,8 millions de dollars en produits, qui comprennent

- 195,6 millions provenant de crédits parlementaires
- 50,9 millions provenant de contributions de bailleurs de fonds
- 2,3 millions provenant d'autres sources

3,9 % de la somme que le Canada a consentie à l'aide internationale

210,2 millions de dollars consacrés à de nouvelles activités de recherche

16 bailleurs de fonds partenaires

924 activités de recherche

766 établissements soutenus, dont **103** établissements canadiens

150 boursiers

Le CRDI appuie des travaux de recherche dans les pays en développement afin d'y réduire la pauvreté, ce qui est l'objectif visé par les activités de développement international du Canada. Le CRDI favorise la croissance et le développement et veille à promouvoir la diffusion des connaissances auprès de responsables des politiques, de chercheurs et de collectivités de par le monde. Il en résulte des solutions locales — et mondiales — novatrices et durables, qui offrent des choix aux personnes qui en ont le plus besoin et font changer les choses.

À moins d'indication contraire, toutes les sommes mentionnées dans le présent rapport annuel sont en dollars canadiens.

En couverture : un chercheur d'une station expérimentale de culture du manioc située près de Luang Prabang, au Laos, s'emploie à assurer la sécurité alimentaire.

Table des matières

- 2 Message de la présidente
du Conseil des gouverneurs
- 3 Message du président du Centre
- 4 Survol de l'exercice

- 6 **LES PRIORITÉS À L'AVANT-PLAN**
Participation des Canadiens
au développement

- 8 **LE CRDI À 40 ANS**
Quatre décennies de recherche
pour le développement



- 11 **LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**
Une démarche en trois volets pour exécuter
la mission du CRDI

- Nouvelles connaissances
et solutions audacieuses
- Chercheurs compétents
et établissements solides
- Décisions judicieuses
et sociétés vigoureuses



- 19 **LES PROGRAMMES DU CRDI**
Une croissance accrue
afin de faire reculer la pauvreté

- 22 **LE CONSEIL DES GOUVERNEURS**
Gouvernance du CRDI



- 25 **LA GESTION ET LA MESURE
DU RENDEMENT**
Gérance et reddition de comptes

- 52 États financiers
- 72 Coordonnées des bureaux du CRDI



Message de la présidente du Conseil des gouverneurs



Passage à l'action

C'est avec l'exercice 2010-2011 que s'est amorcée la mise en oeuvre du nouveau Cadre stratégique 2010-2015 du CRDI, *Le développement par l'innovation*. Ce cadre a pour souci premier de veiller à ce que le Centre soutienne des travaux de recherche qui soient au diapason des valeurs de la population canadienne et des priorités

du gouvernement du Canada, tout en répondant aux préoccupations des pays les plus pauvres du monde, au fil de leur évolution. Ce n'est pas là une mince affaire, étant donné le rythme effréné auquel les choses changent et la nécessité d'innover constamment au vu de circonstances qui se modifient sans cesse dans les pays en développement.

Le CRDI rajuste régulièrement son action en fonction des priorités les plus urgentes des pays en développement, et il appuie des travaux de recherche qui visent directement à améliorer les conditions de vie des gens. Le Conseil des gouverneurs a surveillé de près les efforts énergiques que la direction du Centre a déployés afin que ce cadre voie le jour.

Il incombe au Conseil des gouverneurs d'exercer une fonction de surveillance. Pour ce faire, en plus de travailler en étroite collaboration avec les membres de la haute direction, les gouverneurs ont eu recours à différents outils pour évaluer l'impact tant de la programmation dans son ensemble que de ses divers éléments. Le Conseil s'est penché sur plusieurs rapports d'examen externe, notes conceptuelles et descriptifs. Ces documents réorientent les grands axes du financement de la recherche de manière à en optimiser la pertinence pour la période quinquennale qui suit. Le Conseil a approuvé la création de deux nouveaux programmes au sein du domaine Politique sociale et économique : Croissance pour tous et Gouvernance, sécurité et justice.

Il est essentiel que le CRDI revoie sa programmation tous les cinq ans s'il veut demeurer pertinent et efficace. La haute direction et le Conseil se sont tous deux attelés à cette tâche exigeante et complexe avec vigueur et dévouement.

Changements au sein du Conseil

Afin de se conformer à la nouvelle directive du gouvernement du Canada concernant la taille des conseils d'administration des sociétés d'État, le Conseil des gouverneurs du CRDI est passé de 21 membres à 18. En fait, au printemps 2011, certains sièges sont vacants, car le mandat de cinq gouverneurs est arrivé à échéance juste avant la tenue d'élections fédérales

au Canada. Le Conseil collabore avec le nouveau ministre des Affaires étrangères à la reconduction du mandat de certains gouverneurs et à la nomination de nouveaux gouverneurs tout aussi qualifiés, afin que son effectif soit de nouveau au complet.

C'est à regret que nous avons dit au revoir à deux gouverneurs étrangers, à savoir Rory Stewart, qui a démissionné afin d'entrer à la Chambre des communes du Parlement britannique, et Francisco Sagasti, qui a siégé au Conseil pendant 12 ans et avait été associé au CRDI auparavant pendant plusieurs décennies. Nous a également quittés Jocelyn Coulon, dont le mandat a pris fin au terme de quatre années au cours desquelles nous avons pu profiter de son apport réfléchi. Je me joins à toutes les personnes associées au CRDI pour remercier tous les gouverneurs, anciens et actuels, de leur dévouement, de leurs sages conseils et de leurs bons offices.

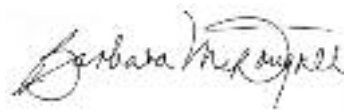
Des visiteurs bien spéciaux

Le 23 mars 2011, le CRDI a eu l'honneur d'accueillir à son siège, à Ottawa, Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada.

Son Excellence a profité de la réunion du Conseil des gouverneurs pour venir participer à un échange animé sur l'éducation, la recherche et l'innovation. On se souviendra qu'à l'occasion de sa cérémonie d'installation, en 2010, il avait précisé que le renforcement de l'apprentissage et de l'innovation serait l'un des piliers de la mission dont il est investi. Cette visite du gouverneur général était des plus pertinentes étant donné la très grande adéquation entre sa vision et les objectifs du CRDI.

Ce fut aussi un honneur pour le Conseil de recevoir la visite de l'honorable John Baird, ministre des Affaires étrangères, et de l'honorable Beverley Oda, ministre de la Coopération internationale, lors de sa réunion du 22 juin. Le Centre apprécie vivement l'intérêt qu'ils lui ont ainsi manifesté. ■

La présidente du Conseil des gouverneurs,



L'honorable Barbara McDougall

Message du président du Centre

Le CRDI a connu une année 2010 des plus stimulantes, au cours de laquelle il a célébré son 40^e anniversaire de maintes façons. Il a, entre autres, invité les parlementaires à rencontrer l'honorable Trevor Manuel, qui a été ministre des Finances de l'Afrique du Sud pendant 13 ans et qui joue maintenant un rôle prépondérant au sein du G20. M. Manuel a rappelé le rôle important confié par le gouvernement du Canada au CRDI durant la transition de l'apartheid au gouvernement de Nelson Mandela.

L'année a également marqué le début d'un nouveau cycle de programmation quinquennal à l'appui des priorités du Canada en matière de développement international, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la santé des mères et des enfants.

À la suite de l'engagement pris par le Canada en 2009, au Sommet du G8 à L'Aquila, le CRDI et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont lancé un ambitieux partenariat ayant pour but de favoriser la sécurité alimentaire dans le monde au moyen de travaux de recherche appliquée en agriculture et en nutrition, menés par des équipes réunissant des chercheurs du Canada et des chercheurs de pays en développement et mettant l'accent sur les petites exploitations agricoles. Trois concours ont été organisés en vue de l'octroi de subventions. Il en résultera des travaux novateurs qui permettront de faire progresser la recherche sur les cultures dites « orphelines » et d'améliorer les technologies post-récolte, les chaînes de valeur et les analyses de marché.

Le CRDI s'est empressé de donner suite à l'engagement annoncé par le gouvernement du Canada à l'égard de la santé des mères et des enfants, au Sommet du G8 de 2010. Le Fonds d'innovation pour le développement, initiative phare du gouvernement mise en oeuvre par Grands Défis Canada et au bon déroulement de laquelle veille le CRDI, a fait de ce sujet l'une de ses grandes priorités. La santé des mères et des enfants est également un élément crucial de l'Initiative de recherche en santé mondiale, partenariat regroupant le CRDI, l'ACDI, les Instituts de recherche en santé du Canada, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada.

Le CRDI a l'honneur de se voir confier la supervision de l'apport du Canada à l'initiative À la recherche du prochain Einstein, qui verra la création de centres d'excellence appelés à offrir un enseignement à la fine pointe aux étudiants africains. Cette initiative table sur la réussite de l'African Institute for Mathematical Sciences, au Cap, en Afrique du Sud, dont Neil Turok, directeur du Perimeter Institute for Theoretical Physics, s'est fait le champion. Dans la foulée du Sommet du G8, le premier ministre Harper a annoncé l'appui du gouvernement à cette initiative à Waterloo, en Ontario, en présence du physicien de renom Stephen Hawking et de députés de la région environnante.

Le CRDI, de concert avec le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni, poursuit le travail



David M. Malone (à droite) s'entretient avec Amartya Sen, lauréat du prix Nobel d'économie, au cours d'une conférence du cycle Conférenciers de prestige.

novateur effectué à la base en ce qui a trait aux démarches d'adaptation aux changements climatiques en Afrique. Le Canada ayant promis d'accorder un financement accéléré en vertu de l'Accord de Copenhague, ce travail bénéficie maintenant d'un nouvel élan : une somme additionnelle de dix millions de dollars sera octroyée à sept centres d'excellence africains pour l'exécution de recherches qui aideront les personnes les plus vulnérables à s'adapter aux changements climatiques.

Le CRDI a réalisé des progrès en ce qui concerne les efforts qu'il déploie à l'appui de la recherche pertinente sur le plan des politiques. Par le truchement de l'Initiative Think tank, il soutient désormais 52 institutions dans 23 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie du Sud. Le CRDI est à la tête du consortium de bailleurs de fonds de l'Initiative, qui comprend aujourd'hui la Fondation William et Flora Hewlett, la Fondation Bill et Melinda Gates, le DFID et la Direction générale de la coopération internationale du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas. Le financement total octroyé pour la première phase, qui prendra fin en 2014, atteint 113 millions de dollars.

En somme, en 2010, le CRDI a réitéré son engagement à l'égard de l'élaboration de politiques dans les pays du Sud en obtenant des résultats concluants sur des questions qui trouvent un écho auprès des Canadiens. C'est un grand privilège pour le Centre que de pouvoir ainsi être au service du gouvernement et du Parlement du Canada. ■

Le président et premier dirigeant du CRDI,

David M. Malone

Survol de l'exercice

Profil du Centre

Société d'État canadienne qui célébrait son 40^e anniversaire en 2010, le CRDI appuie des travaux de recherche dans les pays en développement qui ont pour but de favoriser la croissance, de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie.

L'exercice 2010–2011 marquait la première année de mise en oeuvre du Cadre stratégique 2010–2015 du CRDI. Fruit de quatre ans de réflexion et de consultations, ce document permet de faire en sorte que la programmation tienne compte de l'évolution des besoins des pays en développement et tire le meilleur parti des ressources du Centre. Un examen attentif du contexte dans lequel s'inscrit son action, de ses atouts et de ses faiblesses, ainsi que des priorités du Canada en matière de développement international, d'innovation, de science et de technologie a guidé l'établissement des nouvelles orientations qui aideront le CRDI à atteindre ses objectifs au cours des cinq prochaines années.

Les nouvelles priorités des programmes portent sur l'agriculture et les changements climatiques, la sécurité alimentaire, les maladies chroniques et la croissance pour tous — toutes des questions qui revêtent de plus en plus d'importance.

Les crédits parlementaires, à hauteur de 195,6 millions de dollars, ont constitué 78,6 % des produits de l'exercice 2010–2011 et ont représenté 3,9 % de l'aide internationale du Canada. À la fin de l'exercice, le Centre appuyait 924 activités de recherche.

Le CRDI collabore souvent avec le gouvernement du Canada et des bailleurs de fonds étrangers afin d'augmenter les ressources consacrées à la recherche axée sur les besoins des pays en développement. Au 31 mars 2011, le Centre était partie à 34 accords de partenariat d'une valeur de 281,4 millions de dollars. Par ailleurs, le CRDI s'associe à d'autres organismes canadiens pour donner à des chercheurs du Canada et de pays en développement l'occasion d'oeuvrer de concert à des travaux de recherche d'intérêt commun.

Le CRDI a son siège à Ottawa. Six bureaux régionaux répartis dans différents pays en développement l'aident à assurer la pertinence de ses activités et permettent un contact direct avec les chercheurs et les responsables des politiques de l'Afrique, de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine et des Caraïbes. ■

Activités de recherche en 2010–2011

Affectations consacrées aux projets, par région et par domaine de programme (en milliers de dollars)

	Activités générales	A et E	TIC-D	IPS	RES	PSE	Total
Activités mondiales	8 066	2 930	532	12 583	1 770	2 214	28 095
Afrique subsaharienne	3 275	31 322	6 493	18 278	15 020	6 267	80 655
Amérique latine et Caraïbes	4 017	16 793	5 136	35	720	19 341	46 042
Asie	868	15 924	4 401	2 654	1 225	24 224	49 296
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2 222	1 143	322	180	0	2 208	6 075
Total	18 448	68 112	16 884	33 730	18 735	54 254	210 163^a

^a Cette somme comprend 127 494 millions de dollars provenant de crédits parlementaires et 82 669 millions de dollars provenant de contributions de bailleurs de fonds.

Les **activités générales** englobent les activités de la Division des initiatives spéciales, de la Division des partenariats avec les bailleurs de fonds et de la Direction générale de la stratégie générale et de la gestion régionale (qui comprend la Section de l'évaluation, la Division des communications et le Groupe des politiques et de la planification), ainsi que celles du Fonds d'activités régionales et du Fonds de planification à long terme.

A et E Agriculture et environnement

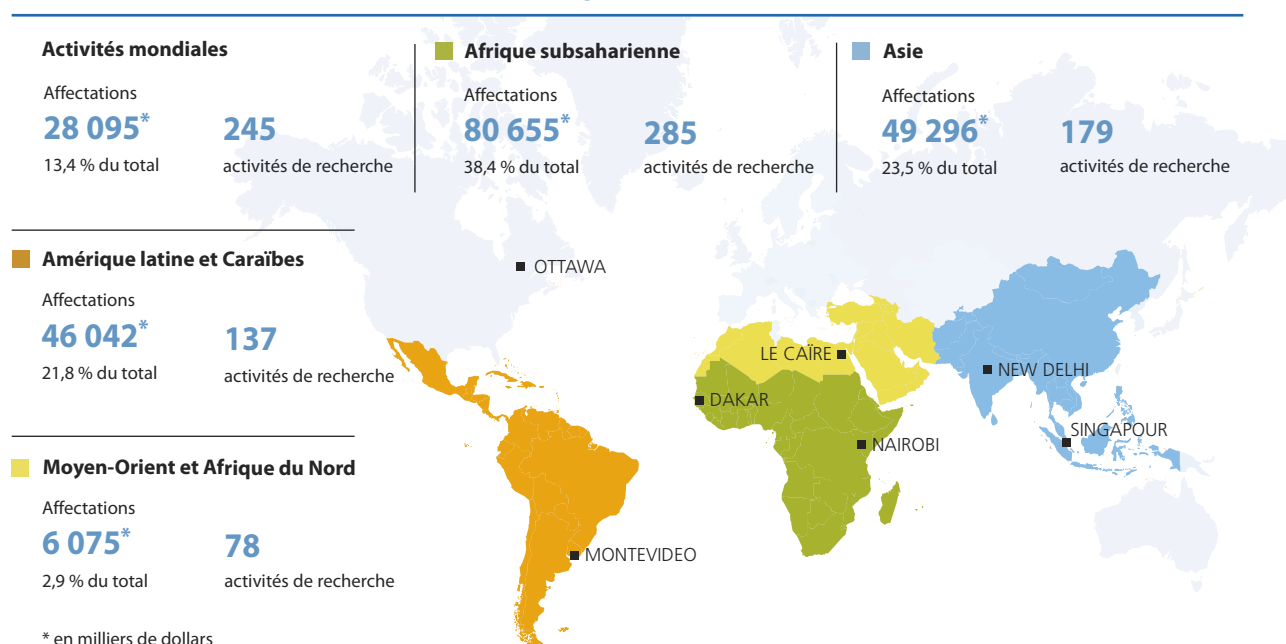
TIC-D Technologies de l'information et de la communication au service du développement

IPS Innovation, politique et science

RES Recherche pour l'équité en santé

PSE Politique sociale et économique

Bureaux du CRDI et affectations, selon la région



Principales données financières Exercice terminé le 31 mars 2011 (en milliers de dollars)	2010-2011		2009-2010
	Réalisations	Budget révisé	Réalisations
Produits			
Crédits parlementaires	195 616	196 182	174 041
Contributions de bailleurs de fonds			
Financement de la programmation en recherche pour le développement	46 299	48 490	35 109
Recouvrement des coûts d'administration	4 623	4 925	3 842
Produits financiers et autres produits	2 300	1 527	1 469
	248 838	251 124	214 461
Charges			
Programmation en recherche pour le développement			
Projets de recherche	144 502	141 489	136 269
Renforcement des capacités	50 549	54 069	50 867
	195 051	195 558	187 136
Services généraux et administratifs	24 048	25 235	23 811
	219 099	220 793	210 947
Résultats nets	29 739	30 331	3 514
Capitaux propres			
Bénéfices non répartis	46 598	47 211	16 859
Cumul des autres éléments du résultat étendu	6	(30)	(30)
Ratio des charges	66 : 23 : 11	64 : 25 : 11	65 : 24 : 11
Affectations de programme			
Financées par des crédits parlementaires	127 494 ^a	129 147 ^a	308 294 ^a
Financées par des contributions de bailleurs de fonds	82 669	85 788	49 046
	210 163	214 935	357 340

Remarques

^a Les affectations de programme (subventions) comprennent toutes les affectations destinées aux domaines de programme et aux activités générales de même que les affectations destinées à l'Institut pour la connectivité dans les Amériques.

- Les crédits parlementaires représentent 78,6 % de l'ensemble des produits.
- Les charges au titre de la programmation en recherche pour le développement et du renforcement des capacités représentent 89 % de toutes les charges.

Prière de se reporter à l'analyse de la direction, à la page 34, pour plus de précisions sur les principales données financières.

Participation des Canadiens au développement

Faire progresser les objectifs du Canada en matière de politique étrangère

Le CRDI a pour objectif de réduire la pauvreté. Pour ce faire, il sollicite la collaboration de certains des esprits les plus brillants du Canada et des pays en développement pour mener à bien des projets novateurs. Il en résulte de meilleurs rendements agricoles, une meilleure santé, un meilleur accès à l'emploi et aux marchés, des lois plus équitables et des gouvernements plus responsables, bref un avenir meilleur.

Le Centre collabore souvent avec des organismes et ministères canadiens à l'exécution de programmes dans des domaines d'intérêt commun, conformes aux valeurs des Canadiens de même qu'aux priorités du gouvernement du Canada. Il participe, entre autres, à l'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques, avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Lancée en décembre 2009, cette initiative, qui a inauguré la collaboration du CRDI avec les trois organismes subventionnaires, vise à appuyer la création d'équipes multinationales dont les membres viennent du Canada ainsi que de pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire dans le but de faire progresser les connaissances, d'orienter les politiques et les programmes et d'encadrer les étudiants.

Quatre nouvelles activités ont été lancées en 2010–2011.

Initiative à la recherche du prochain Einstein de l'African Institute for Mathematical Sciences

Cette initiative vise la création, au cours des dix prochaines années, d'un réseau panafricain de 15 centres d'excellence universitaire, afin que des étudiants talentueux puissent réaliser leur plein potentiel en mathématiques, en sciences et en technologie. Le CRDI administre l'apport du Canada à l'initiative, qui s'élève à 20 millions de dollars et permettra de soutenir cinq centres en Afrique d'ici 2015. Le premier ministre Stephen Harper a annoncé ce nouveau financement du gouvernement fédéral en juillet 2010, en précisant qu'il constituait un élément essentiel d'un partenariat regroupant des universités canadiennes, le secteur privé et des gouvernements africains.

Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale

Lancé conjointement avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale subventionne un large éventail de projets de recherche appliquée ayant pour but de trouver des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire des

pays en développement en favorisant la mise en place de systèmes d'exploitation agricole plus productifs et plus durables. Doté de 62 millions de dollars, le Fonds, qui vise une période de cinq ans, subventionne des partenariats réunissant des organismes de recherche du Canada et des organismes de recherche de pays en développement. La sécurité alimentaire est une priorité de l'aide internationale du Canada.

Fonds d'innovation pour le développement

Le gouvernement du Canada a confié au CRDI la responsabilité du Fonds d'innovation pour le développement, annoncé dans le budget fédéral de 2008 et lancé en mai 2010. Une somme de 225 millions de dollars lui a été attribuée. Au cours d'une période de cinq ans, le Fonds réunira des scientifiques du Canada et de pays en développement et le secteur privé afin de relever certains des défis les plus tenaces auxquels les pays en développement font face en matière de santé. Grands Défis Canada est une entité à but non lucratif qui a été créée expressément pour la mise en oeuvre du Fonds, à laquelle collaborent également les IRSC.

Trois programmes en cours portent sur les technologies de diagnostic aux points de service, les solutions les plus prometteuses aux problèmes de santé mondiale et l'amélioration de la santé des mères et des enfants. Les programmes à venir porteront sur les maladies non transmissibles et sur un autre sujet. Le président du CRDI, David M. Malone, siège au conseil de direction de Grands Défis Canada.



La présidente du Conseil des gouverneurs du CRDI, l'honorable Barbara McDougall, accueille le ministre des Affaires étrangères, l'honorable John Baird, au Centre, le 22 juin. La ministre de la Coopération internationale, l'honorable Beverley Oda, était aussi présente.



ALBERT GONZALEZ / ONU

Initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation

Faisant fond sur les travaux novateurs du programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique, cette initiative dotée de 10 millions de dollars s'inscrit dans l'engagement pris par le gouvernement du Canada, en vertu de l'Accord de Copenhague, de fournir un apport de financement accéléré pour la lutte contre les changements climatiques. Elle a pour but de renforcer les capacités de centres de recherche africains, afin qu'ils puissent fournir à point nommé des expertises et des conseils scientifiques. L'objectif : des politiques plus éclairées et des investissements ciblés.

De plus, le CRDI et le CRSH collaborent à la mise en oeuvre du programme Alliances internationales de recherche universités-communautés. Doté de 8 millions de dollars, ce partenariat incite des organismes communautaires et des universités du Canada et de pays en développement à faire équipe pour mener des recherches portant sur des enjeux mondiaux. Le CRDI finance également l'Initiative de recherche en santé mondiale, de concert avec les IRSC, l'ACDI, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada.

Des politiques publiques éclairées

Le CRDI fait partie du milieu de la politique étrangère du Canada, et ses travaux contribuent à éclairer les politiques et à asseoir la réputation de générosité et d'innovation du Canada. Étant donné la mission du Centre, celui-ci et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international se consultent périodiquement, par exemple en ce qui concerne la contribution du Canada aux sommets du G8. Au cours de l'exercice, le CRDI a aidé à l'élaboration de la position du Canada sur les problèmes liés à Internet en vue du sommet de Deauville.

Trouver des solutions novatrices aux grands problèmes de santé, tel est l'objectif premier du Fonds d'innovation pour le développement, qui réunit des scientifiques du Canada et de pays en développement et le secteur privé.

Voici d'autres réalisations à ce titre en 2010–2011.

- Le CRDI a contribué à la préparation des sommets du G8 et du G20 qui se sont tenus au Canada.
- Le CRDI a appuyé les travaux de la Commission de l'ONU de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, coprésidée par le premier ministre Harper.
- Des chercheurs du Réseau de recherche économique du MERCOSUR, appuyé par le CRDI, ont fait le point sur des questions ayant trait à l'Amérique latine avec des députés.
- Le CRDI participe au projet MetaScan du Projet de recherche sur les politiques en vue de cerner les tendances, les moteurs de changement et les discontinuités qui façonneront le Canada et les politiques du gouvernement fédéral au cours des dix prochaines années.
- Federico Burone, directeur du Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes, a témoigné en direct via le Web devant le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du Commerce international. Il a parlé du rôle que joue la recherche au Brésil.
- Jean Lebel, directeur du domaine de programme Agriculture et environnement, a prononcé une allocution lors d'un petit déjeuner sur la Colline organisé par l'Institut canadien des engrais.

Le CRDI à 40 ans

Quatre décennies de recherche pour le développement



FHIA



FLICKR / JOVOELIFE



CRDI / PETER BENNETT

En 2010, cela faisait 40 ans que le CRDI soutenait la recherche et l'innovation en vue d'améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement. Depuis 1970, il a financé quelque 13 000 activités de recherche qui ont entraîné des transformations concrètes.

Réception sur la Colline du Parlement

Une réception a été organisée afin de permettre aux députés de prendre connaissance d'activités de recherche financées par le CRDI. L'invité d'honneur était un ancien bénéficiaire de subvention du Centre, l'honorable Trevor Manuel, ministre à la Présidence en Afrique du Sud. Ce dernier, qui fut ministre des Finances de 1996 à 2009, avait participé à un projet de recherche axé sur la politique économique. D'ailleurs, plus de

la moitié des membres du cabinet du premier gouvernement postapartheid du président Nelson Mandela, élu en 1994, avaient pris part à des travaux de recherche subventionnés par le CRDI. Lors de la réception, M. Manuel a remercié le Canada, et le CRDI en particulier, du soutien consenti à son pays au cours de la période difficile qui a suivi l'apartheid. On le voit ici en compagnie du ministre des Finances du Canada, l'honorable Jim Flaherty.

Minisites Des effets durables

Chaque mois, un minisite *Des effets durables* a mis en évidence des projets de recherche financés par le CRDI dont les résultats ont perduré. En voici quelques exemples.

- Dans deux districts de Tanzanie, des travaux de recherche ont donné lieu à des réformes du système de santé public qui ont réduit la mortalité infantile de 40 %.
- Dans la foulée de la crise économique qui a sévi en Argentine, des jardins urbains ont été créés à Rosario en se fondant sur des pratiques agricoles novatrices; ils nourrissent aujourd'hui plus de 40 000 personnes.
- Au Maroc, des percées dans le traitement de l'huile d'argan ont permis de préserver un arbre menacé, l'arganier, dont on tire maintenant assez de revenus pour sortir 2 500 femmes de la pauvreté.



CHAMBRE DES COMMUNES



Cycle Conférenciers de prestige

Seize personnalités ont été invitées à prononcer une conférence publique sur le développement international ou un sujet connexe dans le cadre de ce cycle conçu expressément pour souligner le 40^e anniversaire du CRDI. Plus de 2 200 personnes ont assisté aux conférences du cycle, et 17 000 autres les ont suivies en direct sur le Web ou ont regardé les vidéos qui en ont été faites puis diffusées sur la chaîne YouTube du CRDI.

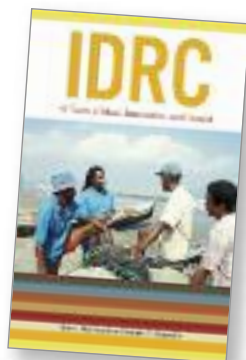
L'historienne Suzy Castor (en haut à gauche) et l'agronome Gebisa Ejeta (en haut à droite) faisaient partie de ces distingués invités. Les autres conférenciers de prestige furent Helen Clark, Paul Collier, Ramachandra Guha, Rima Khalaf Hunaidi, Margaret MacMillan, Trevor Manuel, Marwan Muasher, Amartya Sen, M.S. Swaminathan, Romila Thapar, David Waltner Toews, Muhammad Yunus, ainsi que deux membres du Conseil des gouverneurs du CRDI, Amina Az-Zubair et Xue Lan. ■

Le CRDI s'est toujours efforcé de découvrir les talents locaux les plus prometteurs et de les inciter à se pencher sur les grands défis de la recherche et du développement liés à sa mission. Il partait, à juste titre, de l'hypothèse selon laquelle les populations locales connaissent les problèmes auxquels elles font face et qu'elles savent, si elles bénéficient du soutien approprié et d'une solide formation, concevoir des solutions concrètes aux problèmes locaux beaucoup plus efficaces que celles que peuvent proposer la plupart des experts étrangers.

— Gebisa Ejeta, agronome américain d'origine éthiopienne, lauréat du Prix mondial de l'alimentation 2009, évoquant l'époque où il était un jeune chercheur subventionné par le CRDI

Ouvrage intitulé *Le CRDI — Quarante ans d'idées, d'innovations et d'impacts*

Ce livre des historiens Bruce Muirhead et Ronald N. Harpelle rend compte de toute l'ampleur de l'action du CRDI pendant quarante ans et de l'impact qu'elle a eu. À paraître aux Presses de l'Université Laval en 2011 (la version anglaise a été publiée par Wilfrid Laurier University Press en 2010).



Ce qu'ils ont dit à propos du CRDI

Tout au long de l'année durant laquelle il célébrait son 40^e anniversaire, le CRDI a invité d'éminents théoriciens et praticiens du développement à venir prononcer des conférences à son siège à Ottawa et ailleurs. Voici ce que quelques-uns d'entre eux avaient à dire au sujet de l'apport du Centre à la recherche pour le développement.

La façon dont le CRDI conçoit la recherche en Afrique est sans pareille : il privilégie les spécialistes africains tout en veillant à ce qu'ils puissent utiliser des techniques de pointe et respecter les normes universitaires les plus élevées.

— Amina Az-Zubair

Adjointe spéciale principale auprès du président du Nigeria, chargée des objectifs du Millénaire pour le développement, et membre du Conseil des gouverneurs du CRDI

Le CRDI a fait preuve de clairvoyance en 1992, car les économistes qu'il a conviés alors à un atelier provenaient de pays qui sont parmi ceux qui s'en sont le mieux tirés au cours de la dernière grande récession. Le CRDI a certes vu quelque chose qui a échappé aux autres.

— Trevor Manuel

Membre fondateur du comité exécutif national du Congrès national africain (ANC), actuellement ministre à la Présidence chargé de la Commission nationale de planification de l'Afrique du Sud

Ce qui me plaît de la part du CRDI, c'est qu'il est véritablement prêt à prendre des risques. Il est disposé à offrir un soutien à long terme, ce qui donne le temps d'exécuter les travaux nécessaires et de renforcer les capacités dans des pays et des établissements où la situation est difficile.

— Kirith Parikh

Fondateur et directeur
Indira Gandhi Institute of Development Research, Inde

Je trouve particulièrement impressionnant que le CRDI ait été en mesure de soutenir de nombreux projets qui sortent des sentiers battus et qui, bien souvent, n'intéressent pas les bailleurs de fonds plus traditionnels. Bon nombre de ces projets novateurs ont effectivement réussi à faire beaucoup de bien dans un monde aussi chamboulé que le nôtre.

— Amartya Sen

Lauréat du prix Nobel d'économie, Inde

L'apport du CRDI a vraiment suscité un changement de paradigme : de la recherche au service du développement maximal, on est passé à la recherche au service du développement durable.

— M.S. Swaminathan

Artisan de la révolution verte en Inde et président de la M.S. Swaminathan Research Foundation, Inde

Il est clair que le soutien des bailleurs de fonds en général, et du CRDI en particulier, en ce qui a trait au renforcement des capacités de recherche et à l'établissement de liens entre la recherche et les politiques au Vietnam, a joué et continuera de jouer un rôle important pour permettre au pays d'atteindre ses objectifs de développement ambitieux et de connaître la prospérité.

— Nguyen Van Phuc

Vice-président du Comité économique de l'Assemblée nationale, Vietnam



La réalisation des objectifs

Une démarche en trois volets pour exécuter la mission du CRDI



Nouvelles connaissances et solutions audacieuses

Une assise solide pour l'innovation

Aujourd'hui, l'économie repose sur le savoir. Mais la capacité de créer des connaissances et de les utiliser est répartie de façon inégale dans le monde. La production de nouvelles connaissances et leur utilisation dans le but d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement ont toujours été au cœur des activités du CRDI.

Le Centre appuie les pays en développement dans leur recherche de solutions originales et de moyens plus efficaces de s'attaquer aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux — ceux qui se posent depuis longtemps comme ceux qui émergent. Sa programmation s'inscrit dans le droit fil des priorités du gouvernement du Canada en matière d'aide internationale : agriculture et environnement; science, technologie et innovation; politique sociale et économique; santé et systèmes de santé.

La constitution de nouveaux champs de savoir est un volet qui gagne en importance. Le Centre participe à l'établissement de milieux de recherche et de communautés de praticiens et les aide à créer des outils, des méthodes et des technologies.

Voici quelques exemples.

Sécurité alimentaire accrue à l'échelle mondiale

En raison de sécheresses fréquentes, de la pauvreté du sol et de la croissance démographique, la population de l'Éthiopie connaît l'insécurité alimentaire. Les légumineuses telles que le pois chiche, la lentille et la féverole sont importantes pour les exploitants agricoles, car elles constituent une source de protéines et de revenus. En général, toutefois, les variétés cultivées en Éthiopie ont un faible rendement, sont pauvres en protéines et n'ont guère la capacité de fixer l'azote dans le sol.

Le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale, un fonds quinquennal doté de 62 millions de dollars créé par l'Agence canadienne de développement international et le CRDI, s'inscrit dans l'engagement pris par le gouvernement du Canada d'accroître la sécurité alimentaire et a pour but d'améliorer ces cultures tout comme d'autres cultures traditionnelles importantes que la recherche néglige. Il permet à des chercheurs du Canada et de pays en développement de mener des travaux de façon concertée en vue d'accroître la sécurité alimentaire et d'améliorer

la nutrition dans les pays en développement. Jusqu'à présent, 13 projets se sont vu octroyer du financement.

Accès des femmes à la terre

En Afrique, les femmes produisent l'essentiel de la nourriture; elles ne possèdent pourtant qu'une infime partie des terres. D'aucuns estiment qu'il est crucial de défendre le droit des femmes à la terre si l'on veut accroître la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. La protection et la promotion des droits des femmes est un élément crucial de la politique étrangère du Canada.

Depuis dix ans, des chercheurs soutenus par le CRDI dans 14 pays africains examinent la question des femmes et de la terre sous divers angles : économique, juridique, social et politique. En septembre 2010, ils se sont réunis afin de se faire part de leurs constatations et de les faire connaître à un auditoire plus large. Le fait de posséder une terre, ont-ils notamment constaté, augmente le revenu des femmes et leur indépendance, ce qui contribue à ce que les familles soient mieux nourries et jouissent d'une plus grande sécurité alimentaire.

Les connaissances acquises peuvent mener à l'adoption de lois plus équitables dans bien des endroits.

Technologie et inclusion des plus démunis

« Innovons ensemble ! » C'est là le slogan que s'est donné la plateforme d'apprentissage et d'échange d'information iBoP Asia, forme abrégée de Science and Technology Innovations for the Base of the Pyramid in Southeast Asia. Ce projet financé par le CRDI est mis en oeuvre par la School of Government de l'Université Ateneo de Manille, aux Philippines.

À la « base de la pyramide » se trouvent plus de quatre milliards de personnes qui vivent avec moins de quatre dollars par jour et n'ont pas ou presque pas accès aux technologies qui pourraient améliorer leurs conditions d'existence; 75 % de ces pauvres parmi les pauvres habitent l'Asie. iBoP Asia entend susciter des innovations pouvant répondre aux besoins de ces populations.

Pour y parvenir, il faut encourager les gouvernements à élaborer des politiques favorables à l'innovation et à stimuler l'investissement dans ces technologies. C'est précisément la mission que s'est donnée l'équipe d'iBoP-Asia. ■

**LA PRODUCTION
DE CONNAISSANCES
EN 2010-2011**

335

nouvelles activités
de recherche ayant
comme objectif de produire
des connaissances

924

activités de recherche ayant
comme objectif de produire
des connaissances en cours
durant l'exercice

766

établissements
de recherche
bénéficiaires



Pablo Tubaro

Pablo Tubaro est directeur adjoint du Musée national des sciences naturelles de l'Argentine, à Buenos Aires. Il est chercheur principal au sein du volet argentin d'un projet subventionné par le CRDI et visant à étendre aux pays en développement l'utilisation des codes-barres ADN.

Progrès scientifiques

Je travaille aux codes-barres ADN depuis 2004, année où j'ai rencontré Paul Hebert, de l'Université de Guelph, l'inventeur de la technique. D'emblée, j'ai été impressionné par la simplicité et la puissance de cette idée, et convaincu des perspectives extraordinaires qu'elle ouvrait pour les sciences de la biodiversité.

Il s'agit de se servir d'une courte séquence d'ADN pour identifier l'espèce à laquelle un organisme appartient. Des scientifiques du monde entier collaborent au Projet international de code-barres du vivant, qui répertorie les formes de vie terrestre. D'ici 2015, nous voulons répertorier cinq millions de spécimens appartenant à 500 000 espèces; sont prioritaires les espèces importantes sur le plan de l'économie, de la santé et de la préservation.

Cette technique présente des possibilités considérables pour ce qui est des connaissances et des applications qui en découlent. On s'en sert notamment pour identifier des vecteurs de maladies, détecter des espèces envahissantes ou les sources de contaminations des aliments et combattre le commerce illégal de plantes et d'animaux. En Argentine, nous l'avons utilisée pour identifier les espèces d'oiseaux qui entraient en collision avec les avions.

Élargissement des travaux

Jusqu'à présent, la recherche a été concentrée dans les pays industrialisés. Avec l'appui du CRDI, nous mettons sur pied, en Argentine, une bibliothèque de codes-barres qui agira comme pôle régional. Nous avons engagé une équipe pour l'exécution de travaux en laboratoire et sur le terrain et aidé à former plusieurs centaines de chercheurs d'une douzaine de pays latino-américains au codage à barres de l'ADN.

Mes travaux ont porté sur les espèces d'oiseaux de l'Argentine; 70 % ont déjà leur code-barres. Les nouveaux fonds nous permettent d'étendre notre action à d'autres animaux et végétaux — par exemple aux poissons de mer et d'eau douce, ce qui aidera à gérer cette ressource économique importante. Nous réunissons aussi des données qui serviront à prévoir les déplacements des ravageurs des cultures de même que des pollinisateurs, par suite des changements climatiques.

Complément d'information : <http://ibol.org/>

Chercheurs compétents et établissements solides

L'excellence en recherche

Les pays industrialisés ont réalisé leur croissance grâce à des recherches qui ont mené à l'application de nouvelles technologies. Les pays en développement pourraient faire de même, mais ils manquent de capacités pour effectuer les recherches nécessaires.

Depuis plus de 40 ans, le CRDI aide les pays en développement à améliorer leurs capacités de recherche, à acquérir de nouvelles compétences et à renforcer leurs établissements afin de pouvoir résoudre leurs problèmes. Le Centre offre aux bénéficiaires de ses subventions des occasions de mener des recherches, d'élaborer des méthodes et de les perfectionner. Il accroît également leur accès aux ressources et à l'information sur la recherche. Enfin, il s'efforce de consolider les établissements voués à la recherche.

Comment y parvient-il ? Le Centre favorise l'éclosion de nouveaux talents au moyen de l'octroi de bourses. Il aide des personnes et des établissements oeuvrant dans des disciplines et des secteurs différents à unir leurs efforts et à apprendre les uns des autres. Il procure un soutien de base à des établissements de recherche bien administrés. Il collabore également avec ses bénéficiaires en vue de cerner les problèmes à examiner et d'améliorer la conception des travaux, et il leur offre formation et mentorat. Voici quelques exemples.

Protection de la santé humaine et de la santé animale

Des chercheurs sri-lankais et des chercheurs canadiens de l'Université de Calgary se sont associés afin d'ériger un système de santé publique vétérinaire au Sri Lanka. L'objectif : prévenir les maladies infectieuses émergentes.

Grâce à l'appui de l'Initiative de recherche en santé mondiale (un partenariat regroupant cinq ministères et organismes du gouvernement du Canada, dont le CRDI), l'équipe s'efforce de mieux comprendre la transmission des maladies de l'animal à l'homme, et elle fait connaître les résultats de ses travaux aux agriculteurs, aux chercheurs, aux pouvoirs publics et aux collectivités dans l'ensemble de l'Asie.

Le renforcement de la capacité des personnes et des établissements de prévenir, de dépister et de gérer les maladies émergentes est au coeur de la réussite du projet.

Formation d'une nouvelle génération

Charles Michael Mtabho, de la Tanzanie, Malick Sané, du Sénégal, et Hellen Kongai, de l'Ouganda, ne sont que trois des 193 candidats au doctorat de 24 pays d'Afrique subsaharienne à avoir reçu l'une des bourses internationales du CRDI.

Depuis 2007, ces bourses permettent à des étudiants à la maîtrise et au doctorat de poursuivre leur formation dans leur région d'origine. Elles contribuent ainsi à améliorer l'éducation à l'échelle locale et à freiner l'exode des cerveaux.

L'administration des concours visant l'octroi de ces bourses est confiée à neuf organismes africains. Ces derniers accroissent de la sorte leur capacité de gérer des subventions et d'appuyer la recherche. Cette façon de faire contribue aussi à l'établissement de centres d'excellence en Afrique.

Essor d'un nouveau champ de connaissances

Cette année, le CRDI a lancé un projet d'une durée de quatre ans visant à aider des chercheurs de pointe spécialistes de l'écosanité en Amérique latine et dans les Caraïbes à vaincre les maladies à transmission vectorielle, notamment la maladie de Chagas, le paludisme et la dengue. Le projet contribuera à la recherche, à la formation et aux pratiques dans le domaine de l'écosanité, ce qui permettra de mieux comprendre comment les interactions entre les êtres humains et les écosystèmes influent sur ces maladies.

Partout dans la région, sous la direction de l'Instituto Nacional de Salud Pública du Mexique qui collaborera avec des partenaires de Colombie et du Venezuela, des établissements formeront des centaines d'étudiants et de professionnels de la santé publique. Ils s'emploieront également à exercer une influence sur les politiques afin que ces dernières contribuent à réduire les risques de maladie.

Le projet vient consolider plus de dix ans de recherche et de formation en écosanité financées par le CRDI dans la région. Un projet semblable verra le jour en Asie du Sud-Est en 2011-2012. ■

**LE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS
DE RECHERCHE
EN 2010-2011**

55

nouvelles activités
de recherche ayant
comme objectif explicite
le renforcement
des capacités

275

activités de recherche
ayant comme objectif
explicite le renforcement
des capacités en cours
durant l'exercice

439

établissements
de recherche
bénéficiaires



Jean Mensa

Avocate, Jean Mensa est entrée à l'Institute of Economic Affairs (IEA) du Ghana en 2000; elle en est la directrice générale depuis 2009. L'IEA est l'un des 52 organismes de recherche sur les politiques, répartis dans 23 pays en développement, auxquels l'Initiative Think tank accorde un financement pluriannuel.

Débats à l'échelle nationale

Lors de la création de l'IEA en 1989, on commençait à peine, au Ghana, à utiliser la recherche pour susciter des débats à l'échelle nationale et exercer une influence sur les politiques. C'est ce qui m'a attirée à l'Institut. Je souhaitais faire partie d'un organisme dont les travaux contribuaient à réformer les politiques.

Le Ghana regorge de ressources naturelles; pourtant, il demeure pauvre. Le soutien de l'Initiative Think tank a coïncidé avec la découverte de gisements de pétrole et de gaz. Selon nous, le pays ne devait pas manquer de faire en sorte que les recettes pétrolières favorisent la croissance économique et le développement et contribuent à réduire considérablement la pauvreté.

L'IEA a réalisé une étude proposant des moyens de gérer cette ressource et a fait un important travail de plaidoyer. Une nouvelle loi a été adoptée, et elle intégrait la plupart de nos recommandations. La loi exige de consacrer 70 % des recettes pétrolières à l'aménagement d'infrastructures matérielles et sociales au Ghana. Le reste est mis de côté : il servira à protéger l'économie contre les chocs et profitera aux générations futures.

Encadrement des jeunes chercheurs

Auparavant, l'IEA recevait surtout des fonds visant des projets précis, et il ne pouvait retenir les chercheurs chevronnés une fois les projets terminés. Grâce au financement de base prévisible de l'Initiative Think tank, l'Institut peut aujourd'hui recruter des chercheurs à temps plein, constituer un bassin de jeunes chercheurs et les encadrer.

Nous disposons maintenant d'un meilleur système informatique, de nouveaux logiciels et d'un service Internet rapide et fiable qui rend la recherche efficace — et facilite le travail des chercheurs. Cet appui financier nous a stimulés et a aidé à nous faire connaître. On perçoit l'IEA comme un organisme crédible qui mène des recherches indépendantes et de grande qualité. Dans ses discours sur l'état de la nation de 2009 et 2010, le président du Ghana a loué notre travail et indiqué qu'il entendait adopter nos recommandations.

Complément d'information :
www.crdi.ca/thinktank-f

Décisions judicieuses et sociétés vigoureuses

Des politiques qui améliorent les conditions de vie

La valeur des travaux de recherche que le CRDI soutient réside dans leur capacité de transformer la vie des gens, notamment grâce à des milieux plus sains, une meilleure nutrition, des revenus plus élevés, des systèmes de santé plus efficaces et une sécurité accrue. Toutefois, même les meilleures recherches auront peu d'impact si leurs résultats ne se rendent pas jusqu'à ceux qui peuvent en faire bon usage : les responsables des politiques, les dirigeants d'entreprises, les collectivités et les citoyens.

Déterminé à ce que les résultats leur parviennent, le CRDI veille à ce que les recherches qu'il soutient soient pertinentes et de grande qualité. Il appuie des travaux porteurs de changement. Il en communique les résultats et aide les bénéficiaires de ses subventions à le faire également. En outre, il met les chercheurs et ceux qui sont appelés à utiliser le fruit de la recherche en présence les uns des autres dans le cadre d'ateliers et de conférences.

De plus en plus de pays en développement sont en quête de connaissances nouvelles sur lesquelles fonder leurs programmes et politiques, et leur capacité de recherche s'accroît. Il est donc d'autant plus essentiel que le CRDI soutienne des solutions pouvant mener à des transformations.

Voici quelques exemples.

À problèmes locaux, solutions locales

Le MERCOSUR est un marché commun qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. En 1998, le CRDI a contribué à la création du Réseau de recherche économique du MERCOSUR (Red Mercosur), dont le mandat est de réaliser des études sur les grands défis de la région dans le contexte d'une économie mondialisée en vue d'éclairer l'élaboration des politiques. Il se penche notamment sur l'intégration régionale, la coordination macro-économique, l'investissement étranger direct et les changements climatiques.

Récemment, le Réseau a élargi sa portée thématique et géographique pour devenir un centre d'excellence régional en recherche sur le régionalisme et les programmes de croissance partagée. Il vise à combler le fossé entre les chercheurs et les responsables des politiques, ainsi qu'à nouer le dialogue

avec les entreprises, les syndicats et les parlementaires, y compris des députés de pays qui sont des partenaires commerciaux tels que le Canada.

Coup de pouce technique à l'agriculture urbaine

À La Soukra, une banlieue de Tunis, des centaines de familles pauvres ont recours à l'agriculture pour se nourrir et gagner un peu d'argent. Ces dernières années, cependant, les changements climatiques et l'urbanisation galopante ont réduit la superficie de terres arables, mettant en péril ce moyen de subsistance.

Des travaux de recherche financés par le CRDI ont permis de trouver des solutions à ce problème. Des techniciens ont construit des serres qui conservent l'eau, protègent les cultures et permettent une production plus intensive. Ils ont installé des bassins sur les toits des maisons pour recueillir l'eau de pluie, dont on se sert pour arroser les champs. Ils ont aussi filtré les eaux grises des ménages pour les réutiliser à des fins d'irrigation. Aujourd'hui, les citoyens de La Soukra qui s'adonnent à l'agriculture gagnent mieux leur vie et jouissent d'une plus grande sécurité alimentaire grâce à ces innovations techniques, qui commencent à être bien connues dans la région.

Adaptation de l'industrie de la pêche aux changements climatiques

L'une des zones de pêche les plus productives du monde se trouve au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest. Les ressources halieutiques y sont toutefois menacées par les pratiques de pêche destructrices, la dégradation de l'écosystème, la concurrence excessive et les changements climatiques. Le réchauffement de la planète aggrave le risque d'élévation du niveau de la mer, augmente la fréquence et l'intensité des tempêtes et épuise les stocks de poissons.

Un projet financé par le CRDI cherche à élargir le dialogue pour inciter les acteurs de l'industrie — pêcheurs, propriétaires de bateaux, pourvoyeurs et emballeurs — à collaborer à une gestion durable de la pêche. L'objectif : harmoniser les mesures prises par les pays de la région, afin de décourager le gaspillage et de renforcer les politiques sur les pêches de même que les organismes concernés. ■

L'INFLUENCE EXERCÉE
SUR LES POLITIQUES
EN 2010-2011

39

nouvelles activités de recherche ayant comme objectif explicite d'exercer une influence sur les politiques

218

activités de recherche ayant comme objectif explicite d'exercer une influence sur les politiques en cours durant l'exercice

299

établissements de recherche bénéficiaires



Ravi Sundaram

Ravi Sundaram codirige Sarai, un programme de recherche sur les médias du Centre for the Study of Developing Societies de New Delhi. Il est l'un des 35 chercheurs ayant participé à une importante étude cofinancée par le CRDI sur le piratage (musique, films et logiciels) dans six pays : l'Afrique du Sud, la Bolivie, le Brésil, l'Inde, le Mexique et la Russie.

Première étude sérieuse

Media Piracy in Emerging Economies est le premier rapport de recherche rigoureux à s'inscrire dans le débat mondial sur la propriété intellectuelle. Les médias électroniques faisant évidemment fi des frontières, le chapitre sur l'Inde est fondé sur l'examen de la situation dans plusieurs pays d'Asie. Lawrence Liang, chercheur juridique à l'Alternative Law Forum, à Bangalore, et moi-même avons coordonné une équipe de chercheurs qui a soigneusement examiné tous les aspects des marchés locaux des médias.

Selon nos recherches, un très grand nombre de pauvres ont accès aux médias. Ce changement remarquable par rapport à il y a 15 ans s'explique notamment par le piratage et l'offre omniprésente à très bon marché.

Nous voulions vérifier les affirmations des entreprises selon lesquelles le piratage leur coûte des milliards de dollars. Non fondées sur la recherche, ces estimations reposent plutôt sur le potentiel, à savoir les chiffres de vente qui auraient été réalisés si tout avait été acheté légalement au prix du marché.

Nécessité d'une nouvelle approche

La diffusion de nos constatations étant l'une de nos principales préoccupations, nous avons collaboré avec des artistes à la production d'une bande dessinée. *Tinker. Solder. Tap*, qui raconte comment un quartier de Delhi change avec l'arrivée de la télé, du magnétoscope et du lecteur de DVD, a remporté un grand succès, notamment dans des expositions d'art un peu partout dans le monde.

Nous avons besoin de nouvelles connaissances pour ancrer le débat sur la propriété intellectuelle. Selon nos recherches, l'ancien modèle fondé sur l'application rigoureuse de la loi ne fonctionne manifestement pas. Le rapport devrait aider les responsables des politiques à comprendre l'écosystème des médias actuel dans toute sa complexité et à définir une nouvelle approche.

Media Piracy in Emerging Economies:

<http://piracy.ssrc.org/the-report/>

Complément d'information :

www.sarai.net/publications/occasional/tinker-solder-tap/tinker.solder.tap.pdf

Des bénéficiaires de subvention du CRDI reconnus pour l'excellence de leur travail



Zoubida Charrouf

Zoubida Charrouf a reçu le 2^e prix lors de la troisième édition du concours Grand prix pour l'invention et la recherche en science et technologie du ministère de l'Enseignement supérieur du Maroc. M^{me} Charrouf a créé des coopératives de production d'huile d'argan dans une région pauvre et aride du sud-ouest du pays, favorisant ainsi l'essor de l'entreprise privée. M^{me} Charrouf est professeure de chimie à l'Université Mohammed V-Agdal.

La chercheuse et activiste **Martha Chen** a reçu un prix Padma Shri, la plus prestigieuse distinction civile remise par le gouvernement de l'Inde, pour ses recherches sur les spécificités, les travailleurs du secteur non structuré et l'atténuation de la pauvreté. Elle est coordonnatrice internationale de Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO), un réseau mondial de recherche sur les politiques visant à améliorer la situation des travailleurs pauvres du secteur non structuré, en particulier des femmes.



Martha Chen

PATRICIA LEIVA / OEA

Le **Citizen Lab** a remporté, en 2010, le prix Vox Libera remis par l'organisme Journalistes canadiens pour la liberté d'expression, pour son engagement à l'égard des principes de la liberté d'expression. Situé à la Munk School of Global Affairs de l'Université de Toronto, cet organisme de recherche interdisciplinaire s'efforce de déceler les menaces à la sécurité des communications et des bases de données électroniques dans le monde.

Le prestigieux prix scientifique Birendra de la Nepal Academy of Science and Technology (NAST) a été décerné à **Durga Datt Joshi** pour souligner ses travaux sur les maladies transmises par les animaux et sur l'encéphalite virale. M. Joshi est directeur du National Zoonoses and Food Hygiene Research Centre, le centre népalais de recherches sur les zoonoses et l'hygiène alimentaire. Appuyé par le CRDI, ce centre collabore avec les autorités locales et la population dans le but d'améliorer la santé publique en réduisant les maladies d'origine alimentaire et hydrique qui sont transmises des animaux aux humains.



Claudia Paz y Paz Bailey

JOSÉ OROZCO / LA HOJA

Kalpana Pant a reçu l'un des prix Praj Maha-Intrapreneur octroyés par Praj Industries Limited en 2010, en reconnaissance des efforts qu'elle a déployés pour favoriser l'émancipation des Indiennes en milieu rural grâce au microcrédit. M^{me} Pant est directrice adjointe de l'organisme Chaitanya, un pionnier du mouvement des groupes d'entraide en microfinance qui encourage l'autonomie des femmes et leur maîtrise des ressources.



Suman Sahai

GENE CAMPAIGN

Criminaliste de renom, **Claudia Paz y Paz Bailey** a été nommée procureure de la République, chargée du ministère public, au Guatemala, en décembre 2010. Elle a été l'un des fondateurs de l'Instituto de Estudios Comparados en Ciencias Penales de Guatemala (ICCPG), partenaire du CRDI, et elle a été consultante auprès de la commission « Reconstitution de la mémoire historique » du Guatemala.

La généticienne **Suman Sahai** s'est vu décerner un prix Padma Shri pour ses contributions à l'agriculture et à la défense des droits des agriculteurs en Inde. M^{me} Sahai est fondatrice et directrice de Gene Campaign, un organisme de la base voué à la recherche et au plaidoyer et cherchant à favoriser la sécurité des moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. Elle a présidé le groupe de travail sur la biodiversité et les organismes génétiquement modifiés de la Commission de planification de l'Inde. ■



Les programmes du CRDI

Une croissance accrue afin de faire reculer la pauvreté

Recherche pour le développement à l'écoute des besoins

S'adapter aux priorités de l'heure à l'échelle mondiale

L'exercice qui prend fin marquait la première année de mise en oeuvre du Cadre stratégique 2010–2015 du Centre. Fruit d'une réflexion approfondie et de vastes consultations, ce document permet de faire en sorte que la programmation tienne compte de l'évolution des besoins des pays en développement et des priorités du gouvernement du Canada et tire le meilleur parti des ressources du Centre. Le Cadre concilie la continuité et le changement. Faisant fond sur les atouts du CRDI, il prend en compte les grands défis d'ordre environnemental, social, économique et politique de l'heure.

Les nouvelles priorités de la programmation portent sur l'agriculture et les changements climatiques, la sécurité alimentaire, les maladies chroniques et la croissance pour tous, toutes des questions qui revêtent de plus en plus d'importance.

Le Centre a adopté graduellement cette nouvelle programmation. Les programmes du domaine Agriculture et environnement ont mené leur première année d'activités en 2010–2011, et tous les nouveaux programmes étaient en place à la fin de juin 2011.

Partenariats avec des Canadiens

Outre les projets menés en collaboration avec les ministères et organismes du gouvernement du Canada, dont il a été question dans les pages qui précèdent, le CRDI noue et entretient, par l'entremise des Partenariats canadiens, des relations à long terme avec des établissements du monde universitaire, du milieu de la recherche et de la société civile du Canada qui oeuvrent au développement international. En 2010–2011, le Centre a appuyé 11 nouvelles activités, lesquelles, tout comme 17 activités entreprises au cours d'exercices précédents, étaient toujours en cours à la fin de l'exercice.

Les Partenariats canadiens financent aussi de nombreux projets de recherche et activités de savoir de portée plus modeste, exécutés par des organismes canadiens qui s'intéressent à la coopération internationale. En 2010–2011, ils ont appuyé 58 activités; ils ont, entre autres,

- soutenu l'organisme Canadian Friends of Somalia, qui a ainsi pu évaluer les besoins des jeunes dans le cadre de la préparation d'une conférence sur la promotion de la paix et la prévention de la radicalisation de la jeunesse qui s'est tenue à Ottawa en décembre 2010;
- accordé des fonds à Ingénieurs sans frontières afin que des chefs de file africains viennent au Canada en apprendre plus sur les approches adoptées par les Canadiens en gestion et en innovation;

- octroyé une subvention au Coady International Institute pour étudier l'innovation croissante au sein d'organismes comme les groupes de femmes et les coopératives d'exploitants agricoles, partout dans le monde.

Le CRDI a aussi continué d'accorder un financement de base à des organismes canadiens de premier plan oeuvrant à la recherche pour le développement, dont l'Institut Nord-Sud et l'Institut international du développement durable.

Élargir le cercle des spécialistes du développement

Le Programme de bourses du CRDI témoigne de l'engagement du Centre envers le perfectionnement personnel et professionnel des citoyens et des résidents permanents du Canada, ainsi que des citoyens des pays en développement. Différentes bourses permettent aux chercheurs les plus brillants de poursuivre des études universitaires, de mener des travaux de recherche sur le terrain et de se pencher sur les solutions à apporter à des problèmes mondiaux. En 2010–2011, le CRDI a accordé 150 bourses.

Adaptation H ₂ O — Bourse de recherche sur les changements climatiques et l'eau pour les étudiants des cycles supérieurs	8
Bourse en journalisme spécialisé en développement international	5
Bourse Regard canadien sur le développement international	3
Bourse du CRDI aux chercheurs candidats au doctorat	48
Bourse internationale du CRDI — bourse de recherche pour les doctorants	53
Bourse internationale du CRDI — bourse d'études de maîtrise	13
Bourse de recherche du CRDI (auparavant stage rémunéré au CRDI)	12
Bourse en journalisme scientifique du CRDI	1
Bourse de perfectionnement professionnel	6
Bourse de recherche Bentley sur les systèmes cultureux	1

Des programmes qui misent sur les atouts et qui tiennent compte de l'évolution des besoins

2009–2010	2010–2011	2011–2012
Environnement et gestion des ressources naturelles • Adaptation aux changements climatiques en Afrique • Écosystèmes et santé humaine • Programme d'économie de l'environnement • Pauvreté rurale et environnement • Pauvreté urbaine et environnement	Agriculture et environnement • Agriculture et sécurité alimentaire • Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale • Adaptation aux changements climatiques en Afrique • Changements climatiques et eau • Écosystèmes et santé humaine • Programme d'économie de l'environnement	Agriculture et environnement • Initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation • Agriculture et sécurité alimentaire • Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale • Adaptation aux changements climatiques en Afrique • Changements climatiques et eau • Écosystèmes et santé humaine • Programme d'économie de l'environnement
Technologies de l'information et de la communication au service du développement • Communautés et société de l'information en Afrique – ACACIA • Connectivité et équité dans les Amériques • Pan Asie • telecentre.org	Technologies de l'information et de la communication au service du développement • Communautés et société de l'information en Afrique – ACACIA • Connectivité et équité dans les Amériques • Pan Asie	<i>Les programmes en technologies de l'information et de la communication ont été intégrés dans l'ensemble de la programmation.</i>
Innovation, politique et science • Fonds d'encouragement des partenariats de recherche du CRDI • Alliances internationales de recherche universités-communautés • Initiative de partenariats internationaux • Initiative internationale des chaires de recherche • Innovation, technologie et société	Innovation, politique et science • Fonds d'encouragement des partenariats de recherche du CRDI • Alliances internationales de recherche universités-communautés • Initiative de partenariats internationaux • Initiative internationale des chaires de recherche • Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques • Innovation, technologie et société	Science et innovation • Initiative À la recherche du prochain Einstein de l'African Institute for Mathematical Sciences • Fonds d'encouragement des partenariats de recherche du CRDI • Alliances internationales de recherche universités-communautés • Initiative de partenariats internationaux • Initiative internationale des chaires de recherche • Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques • Information et réseaux • Innovation au service du développement inclusif
Recherche pour l'équité en santé • Initiative de recherche en santé mondiale • Composante recherche de l'Initiative sur les systèmes de santé en Afrique • Initiative canadienne d'immunisation internationale pour Haïti • Subventions de renforcement des capacités en vue d'essais cliniques en matière de prévention du VIH/sida • Programme de partenariat Teasdale-Corti de recherche en santé mondiale • Gouvernance, équité et santé • Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac	Recherche pour l'équité en santé • Fonds d'innovation pour le développement • Initiative de recherche en santé mondiale • Composante recherche de l'Initiative sur les systèmes de santé en Afrique • Initiative canadienne d'immunisation internationale pour Haïti • Subventions de renforcement des capacités en vue d'essais cliniques en matière de prévention du VIH/sida • Programme de partenariat Teasdale-Corti de recherche en santé mondiale • Gouvernance, équité et santé • Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac	Politique pour la santé mondiale • Fonds d'innovation pour le développement • Initiative de recherche en santé mondiale • Composante recherche de l'Initiative sur les systèmes de santé en Afrique • Initiative canadienne d'immunisation internationale pour Haïti • Subventions de renforcement des capacités en vue d'essais cliniques en matière de prévention du VIH/sida • Programme de partenariat Teasdale-Corti de recherche en santé mondiale • Gouvernance pour l'équité dans les systèmes de santé • Prévention des maladies non transmissibles
Politique sociale et économique • Mondialisation, croissance et pauvreté • Paix, conflits et développement • Initiative Think tank • Droits des femmes et participation citoyenne	Politique sociale et économique • Mondialisation, croissance et pauvreté • Paix, conflits et développement • Initiative Think tank • Droits des femmes et participation citoyenne	Politique sociale et économique • Gouvernance, sécurité et justice • Croissance pour tous • Initiative Think tank <i>La recherche ayant trait aux questions sexospécifiques a été intégrée dans l'ensemble de la programmation.</i>

Gouvernance du CRDI

Reddition de comptes, transparence et efficacité

Conseil des gouverneurs

Un Conseil des gouverneurs formé de 18 membres originaires de plusieurs pays oriente l'action du CRDI. Conformément à la directive du gouvernement du Canada concernant la taille des conseils d'administration des sociétés d'État, le nombre de gouverneurs est passé de 21 à 18. À l'heure actuelle, certains sièges sont vacants, mais le Conseil travaille avec le ministre des Affaires étrangères afin que des nominations soient faites pour que son effectif soit de nouveau bientôt au complet. La présidente du Conseil rend compte au Parlement du Canada par l'entremise du ministre des Affaires étrangères.

La *Loi sur le CRDI* stipule qu'une majorité de gouverneurs, « dont les président et vice-président du Conseil, doivent être des citoyens canadiens ». Jusqu'à huit gouverneurs peuvent être des citoyens d'autres pays. La composition du Conseil aide à faire en sorte que les programmes et activités du Centre répondent de façon efficace aux besoins des pays en développement, respectent les bonnes pratiques de gouvernance et servent l'intérêt public.

La *Loi sur le CRDI* précise qu'au moins 11 des gouverneurs doivent avoir de l'expérience dans le domaine du développement international ou dans celui des sciences naturelles, des sciences sociales ou de la technologie. Le Conseil tient compte de ces prescriptions dans le profil des compétences et de l'expérience qu'il élabore en vue de déterminer les candidats aptes à combler les vacances en son sein.

En règle générale, les gouverneurs sont nommés par le gouverneur général en conseil du Canada pour un mandat de quatre ans, qui peut être reconduit pour quatre autres années.

Responsabilités du Conseil

L'engagement du Conseil des gouverneurs du CRDI à l'égard de la transparence et de la reddition de comptes est manifeste. Il lui incombe

- de déterminer l'orientation stratégique du Centre;
- d'examiner et d'approuver le budget et les états financiers du Centre;
- de veiller à l'appréciation du risque associé aux activités du Centre et à la mise en place de systèmes de gestion du risque;

- d'assurer l'intégrité des systèmes d'information de gestion et de contrôle interne du Centre;
- de suivre de près le rendement du Centre en fonction du cadre stratégique et des plans d'activités;
- d'évaluer dans quelle mesure le Conseil s'acquitte de ses responsabilités;
- de suivre de près et d'évaluer le rendement du président et premier dirigeant du Centre;
- de veiller à ce que le Centre ait une stratégie de communication efficace.

Comités du Conseil

Le Conseil des gouverneurs tient trois réunions par année. Il a quatre comités permanents :

- le Comité de direction;
- le Comité des finances et de la vérification;
- le Comité de gouvernance;
- le Comité des ressources humaines.

Les membres des comités sont élus en tenant compte de leurs intérêts, de leurs compétences et de leur disponibilité. Au besoin, le Conseil crée également des comités spéciaux chargés de questions particulières.

À titre de chercheur et de directeur d'un think tank d'une région en développement, et en tant que membre du Conseil des gouverneurs du CRDI, je dois dire que l'intégrité, le professionnalisme et la détermination de cette société d'État canadienne extraordinaire m'inspirent une admiration sans bornes.

— Ahmed Galal

Directeur général, Forum de recherche économique, Égypte



Composition des comités au 31 mars 2011

Comité de direction

Membres : l'honorable Barbara McDougall (présidente), Denis Desautels, Ahmed Galal, Frieda Granot, David M. Malone, Faith Mitchell

Comité des finances et de la vérification

Membres : Denis Desautels (président), Ahmed Galal, Frieda Granot, Elizabeth Parr-Johnston, Gordon Shirley

Comité de gouvernance

Membres : l'honorable Barbara McDougall (présidente), Claude-Yves Charron, Denis Desautels, Pratap Mehta, l'honorable Monte Solberg

Comité des ressources humaines

Membres : Faith Mitchell (présidente), Claude-Yves Charron, David M. Malone, Xue Lan

La composition du Conseil aide à faire en sorte que les programmes et activités du Centre répondent de façon efficace aux besoins des pays en développement.

La rémunération des membres du Conseil est fixée conformément aux *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État*. Ces lignes directrices prévoient les taux suivants :

- indemnité journalière versée aux gouverneurs — de 390 \$ à 420 \$
- honoraires annuels des présidents de comité — de 4 600 \$ à 5 400 \$
- honoraires annuels de la présidente du Conseil — de 9 200 \$ à 10 800 \$

À une époque où les fonds de recherche se font rares, le rôle du CRDI, qui consiste à soutenir la recherche dans les pays en développement, prend une importance toute nouvelle. Dans de nombreux pays, une bonne partie de l'infrastructure de recherche essentielle n'existerait pas sans le CRDI. Cette infrastructure permet l'éclosion d'une réflexion sur le développement véritablement innovante et axée sur le long terme.

— **Pratap B. Mehta**
Président, Centre for Policy Research, Inde

J'ai eu l'occasion de constater de visu que les fonds consentis à des chercheurs guatémaltèques qui s'emploient à freiner la propagation de la maladie de Chagas permettent de sauver des milliers de vies en Amérique centrale. Je suis d'autant plus fier d'être Canadien.

— **L'honorable Monte Solberg**
Conseiller principal, Fleishman-Hillard, Canada

Le Conseil des gouverneurs du CRDI 2010–2011

L'HONORABLE BARBARA McDUGALL
Présidente du Conseil, Toronto, Canada
Conseillère en expansion du commerce international, en gouvernance organisationnelle et en relations avec le gouvernement au cabinet d'avocats Aird & Berlis LLP; ancienne secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ancienne ministre de l'Emploi et de l'Immigration
A assisté à 3 réunions sur 3*

DENIS DESAUTELS
Vice-président du Conseil, Ottawa, Canada
Président du conseil d'administration, Banque Laurentienne; président du Conseil de surveillance de la normalisation comptable, Institut Canadien des Comptables Agréés; ancien vérificateur général du Canada
A assisté à 3 réunions sur 3

DAVID M. MALONE
Président du Centre, Ottawa, Canada
Ancien haut-commissaire du Canada en Inde et ambassadeur non résident du Canada au Népal et au Bhoutan; ancien sous-ministre adjoint, Enjeux mondiaux, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada
A assisté à 3 réunions sur 3

AMINA AZ-ZUBAIR
Abuja, Nigeria
(dont le mandat a pris fin le 4 mars 2011)
Adjointe spéciale principale auprès du président du Nigeria, chargée des objectifs du Millénaire pour le développement
A assisté à 1 réunion sur 2

MARGARET BIGGS
Ottawa, Canada
Présidente, Agence canadienne de développement international
A assisté à 3 réunions sur 3

CLAUDE-YVES CHARRON
Montréal, Canada
Vice-recteur, Université du Québec à Montréal
A assisté à 3 réunions sur 3

JOCELYN COULON
Montréal, Canada
(dont le mandat a pris fin le 8 février 2011)
Directeur, Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix, Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal
A assisté à 2 réunions sur 2

GED DAVIS
Sevenoaks, Royaume-Uni
(dont le mandat a pris fin le 4 mars 2011)
Coprésident du conseil de Global Energy Assessment, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués
A assisté à 2 réunions sur 2

AHMED GALAL
Le Caire, Égypte
Directeur général, Forum de recherche économique
A assisté à 2 réunions sur 3

FRIEDA GRANOT
Vancouver, Canada
Doyenne associée principale, Développement stratégique et relations extérieures, Sauder School of Business, Université de la Colombie-Britannique
A assisté à 3 réunions sur 3

W. ANDY KNIGHT
Edmonton, Canada
(dont le mandat a pris fin le 4 mars 2011)
Directeur, Département de sciences politiques, Université de l'Alberta
A assisté à 2 réunions sur 2

PRATAP B. MEHTA
New Delhi, Inde
Président, Centre for Policy Research
A assisté à 3 réunions sur 3

FAITH MITCHELL
Washington, États-Unis
Vice-présidente, Programme et stratégie, Grantmakers in Health
A assisté à 3 réunions sur 3

ELIZABETH PARR-JOHNSTON
Chester Basin, Canada
Présidente, Parr Johnston Economic and Policy Consultants
A assisté à 3 réunions sur 3

ANDRÉS ROZENTAL
Mexico, Mexique
(dont le mandat a pris fin le 4 mars 2011)
Président du conseil, Consejo Mexicano de Asuntos Internacionales
A assisté à 2 réunions sur 2

FRANCISCO SAGASTI
Lima, Pérou
(qui a démissionné le 15 novembre 2010)
Conseiller externe auprès du président de FORO Nacional/Internacional
A assisté à 2 réunions sur 2

GORDON SHIRLEY
Kingston, Jamaïque
Recteur du campus de Mona, University of the West Indies
A assisté à 3 réunions sur 3

L'HONORABLE MONTE SOLBERG
Calgary, Canada
Conseiller principal, Fleishman-Hillard Canada
A assisté à 3 réunions sur 3

RORY STEWART
Crieff, Royaume-Uni
(qui a démissionné le 21 octobre 2010)
Directeur, Carr Center for Human Rights Policy, John F. Kennedy School of Government, Université Harvard
A assisté à 0 réunion sur 1

XUE LAN
Beijing, République populaire de Chine
Doyen, School of Public Policy and Management, Université Tsinghua
A assisté à 1 réunion sur 3

* Réunions du Conseil tenues pendant la période visée par le rapport, à savoir du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

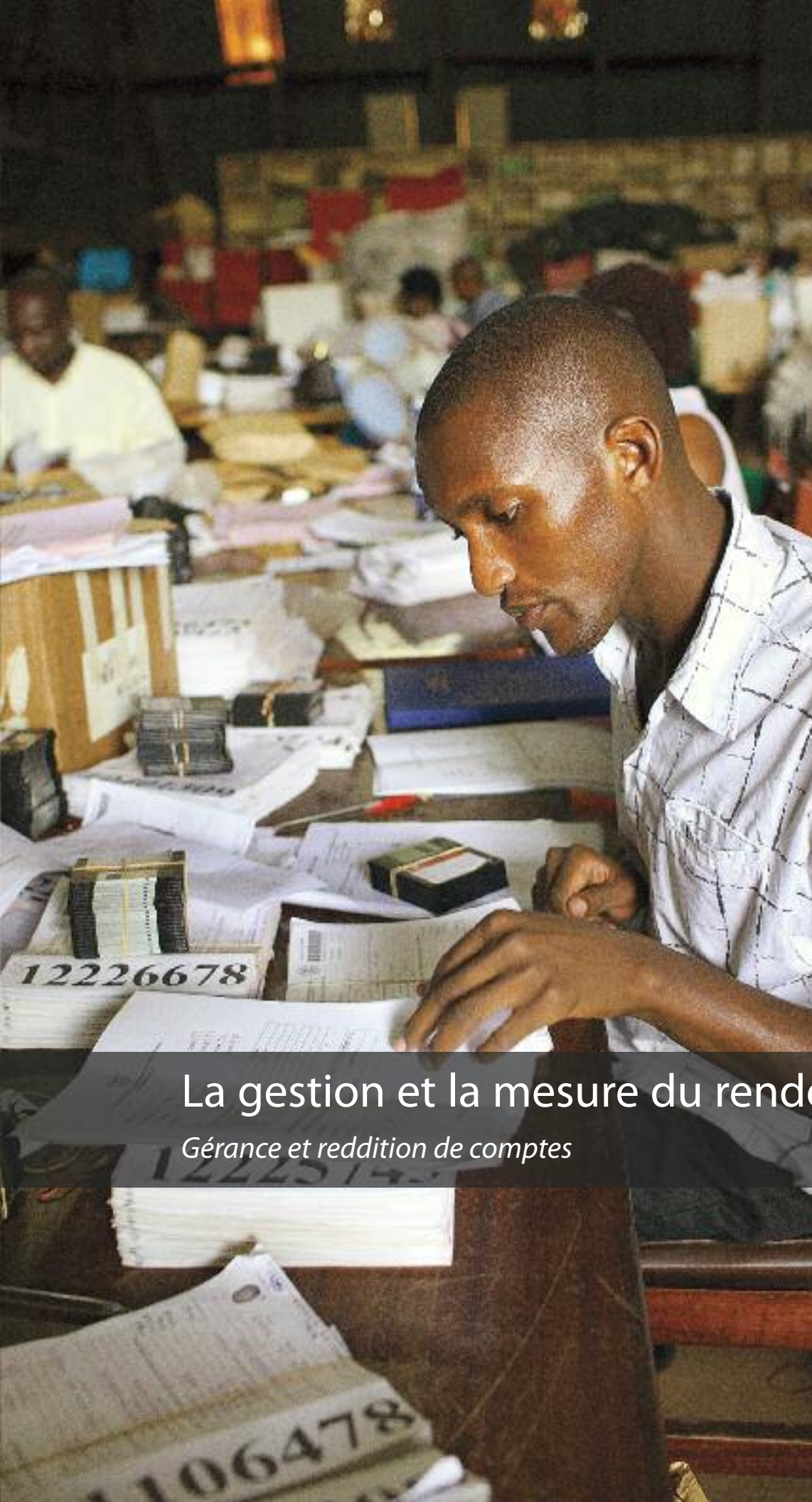


TABLE DES MATIÈRES

26	Gérance et reddition de comptes
	• Fondements du CRDI
	• Reddition de comptes
	• Gestion du risque
	• Capacité de produire des résultats
	• Partenariats
	• Évaluation
	• Ressources humaines
	• Communications
	• Gestion de l'information et technologie de l'information
	• Comité de la haute direction
34	Analyse de la direction
52	États financiers
72	Coordonnées des bureaux du CRDI

La gestion et la mesure du rendement

Gérance et reddition de comptes

Gérance et reddition de comptes

Fondements du CRDI

Mission

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions. Le Centre est assujéti à la *Loi sur le CRDI* (1970).

Modèle de fonctionnement

Dans l'exécution de sa mission, le CRDI

- soutient financièrement des chercheurs et des établissements de pays en développement afin qu'ils mènent des recherches appliquées sur des problèmes qu'ils jugent cruciaux pour leurs populations;
- accompagne les chercheurs tout au long de la démarche de recherche, parfois à titre de mentor, mais de plus en plus dans le cadre d'une relation d'égal à égal entre pairs;
- sert d'intermédiaire pour favoriser le réseautage entre les bénéficiaires de son aide : le CRDI facilite l'accès aux documents de recherche et à d'autres services, ainsi qu'à d'autres chercheurs et aux responsables des politiques, pour accroître l'impact des activités de recherche qu'il appuie.

Activités

Il s'agissait de la première année de mise en oeuvre du Cadre stratégique 2010–2015 du CRDI, lequel fixe trois objectifs :

- produire de nouvelles connaissances, notamment constituer de nouveaux champs de connaissances;
- renforcer les capacités de recherche, surtout dans les pays en développement;
- permettre aux bénéficiaires des subventions du CRDI d'influer sur les politiques et sur les pratiques.

Les activités que finance le CRDI sont regroupées en fonction de quatre grands thèmes de recherche :

- agriculture et environnement
- politiques en matière de santé mondiale
- science, technologie et innovation
- politique sociale et économique

Reddition de comptes

Le CRDI doit rendre compte au Parlement et à la population du Canada de son utilisation des ressources publiques. Voici quelques-unes des mesures qu'a adoptées le Centre et qui l'aident à respecter et parfois même à surpasser les normes de reddition de comptes et de transparence en matière de gouvernance organisationnelle fixées par le Conseil du Trésor.

- Tous les ans, le Bureau du vérificateur général du Canada vérifie les états financiers du CRDI. En outre, en 2010–2011, cinq missions de vérification interne ont été menées à bien.
- Le CRDI est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. En 2010–2011, il a reçu sept demandes de renseignements en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- Le Centre affiche les frais de déplacement et d'accueil de ses hauts dirigeants sur son site Web, conformément à la politique du gouvernement fédéral.
- En octobre 2010, le CRDI a tenu son assemblée publique annuelle, qu'a présidée la présidente du Conseil des gouverneurs, l'honorable Barbara McDougall. Quelque 75 personnes y ont assisté.
- La base de données contenant de l'information sur tous les projets du CRDI est consultable sur son site Web.
- Une fois terminées, les évaluations sont versées au site Web du Centre.
- Conformément aux prescriptions législatives, le CRDI a présenté des rapports sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et de la *Loi sur les langues officielles*.
- L'agent supérieur du CRDI nommé aux fins de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* a remis son rapport annuel.
- Le CRDI a contribué au rapport produit par le gouvernement en vertu de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*.

Gestion du risque

L'innovation, qui est au coeur de presque toutes les activités du Centre, se fait rarement sans risque. Exercer des activités dans des milieux caractérisés par une infrastructure de recherche lacunaire, des institutions fragiles et un climat politique et économique instable comporte également des risques. En outre, la nature des activités à fort coefficient de savoir que le Centre met en oeuvre pose tout un défi sur le plan du recrutement et du maintien en poste d'un effectif international de chercheurs talentueux capables d'exécuter ses programmes.

Les mécanismes de gestion du risque du CRDI permettent de déterminer, d'évaluer, de surveiller et d'atténuer les risques liés à la réalisation des objectifs organisationnels. Le profil de risque organisationnel fait l'objet d'un examen annuel, tandis que les risques particuliers sont analysés de façon approfondie dans le cadre d'un plan de vérification continu. Si le Centre possède des mécanismes structurés de gestion du risque, sa capacité d'atténuer les risques est largement tributaire des connaissances et des compétences de son personnel.

Les **risques d'ordre stratégique** sont des risques associés à la réputation du Centre, au fait que ses travaux doivent demeurer pertinents, à l'obligation de rendre des comptes quant aux résultats de nature financière et programmatique et à la nécessité de fournir de l'information fiable au sujet du rendement. Le CRDI gère les risques d'ordre stratégique au moyen d'une saine structure de gouvernance et de reddition de comptes que supervise le Conseil des gouverneurs.

Les **risques d'ordre programmatique** sont au coeur même du profil de risque organisationnel. Ils ont trait

- aux pays où le Centre exerce son action;
- aux bailleurs de fonds, aux partenaires de recherche et aux établissements bénéficiaires auxquels le Centre s'associe;
- aux méthodes de recherche employées;
- à la possibilité d'obtenir des résultats.

En janvier et février 2011, les manifestations qui se sont déroulées au Caire ont entraîné la fermeture temporaire du bureau régional et ont fourni au CRDI l'occasion d'éprouver ses mécanismes de gestion de crise. Le Centre a réussi à bien gérer la situation tout en relevant des possibilités d'amélioration.

De plus,

- le CRDI s'emploie à apporter des améliorations à la gestion des risques reliés aux projets, au suivi du rendement et aux protocoles de documentation;
- il a en outre examiné les risques d'ordre éthique associés à la recherche, ce qui a entraîné la création d'un comité consultatif interne sur l'éthique de la recherche.

Les **risques d'ordre opérationnel** ont trait aux activités d'exploitation du Centre, ainsi qu'à ses ressources financières, humaines et d'information. Le CRDI gère ces risques au moyen d'un ensemble de systèmes, de mécanismes de contrôle interne et de stratégies. Il veille à ce que

- les mécanismes de contrôle de la gestion financière soient adéquats;
- la dotation en personnel réponde aux besoins;
- le milieu de travail soit propice à la santé et à la sécurité du personnel;
- des systèmes efficaces soient en place afin de saisir, de conserver et de diffuser l'information voulue aux fins de la prise de décisions.

Gestion du risque au moyen de la vérification

La vérification interne est un élément fondamental de la reddition de comptes et du cadre de gestion du risque du CRDI. En 2010–2011, il y a eu vérification

- de trois bureaux régionaux, soit le bureau de l'Afrique occidentale et centrale à Dakar, celui de l'Afrique orientale et australe à Nairobi et celui du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au Caire;
- de la passation de marchés au CRDI, afin d'évaluer la pertinence du cadre de contrôle financier qui sert aux activités d'approvisionnement du CRDI.

Un rapport-bilan des vérifications effectuées dans tous les bureaux régionaux de l'Afrique et du Moyen-Orient a en outre été produit. Par ailleurs, l'Initiative de renforcement des capacités de recherche en santé menée au Kenya a fait l'objet d'un examen.

À la fin de l'exercice 2010-2011, le Centre préparait un nouveau plan de vérification triennal devant orienter de manière plus stratégique le cycle des vérifications internes pour la période à venir, plan que le Comité des finances et de la vérification du Conseil des gouverneurs a approuvé en juin 2011.

Capacité de produire des résultats

Effectif

La réussite du CRDI repose sur ses employés. Le Centre s'est doté d'un effectif international plurilingue hautement qualifié. Bon nombre de membres de son personnel ont une connaissance approfondie de certaines régions, ce qui leur permet de jouer un rôle utile auprès des bénéficiaires de subventions pour ce qui est de la détermination des problèmes à examiner, de l'amélioration de la conception des travaux et du choix et de l'application des méthodes de recherche.

Importance de concilier continuité et changement

L'appui à la recherche est une entreprise de longue haleine. Le CRDI dispose des capacités nécessaires pour appuyer un projet ou un programme durant son cycle complet, depuis l'étape de l'élaboration jusqu'à celle de la diffusion des résultats. Par ailleurs, il recherche un équilibre entre les activités de recherche en cours — parfois depuis longtemps — et de nouveaux projets ou programmes. La proportion d'activités de recherche en cours par rapport aux nouvelles activités est de deux pour une environ.

Bureaux régionaux

Les bureaux régionaux du CRDI lui sont essentiels pour réaliser ses objectifs. Ils constituent un atout stratégique d'importance et jouent un rôle de premier plan en

- conférant une perspective locale à la programmation du CRDI;
- attirant et cultivant les partenariats;
- offrant un premier point de contact aux chercheurs des pays en développement;
- favorisant la diffusion des résultats de recherche.

Ils permettent de suivre de près les risques associés aux travaux du Centre et de donner suite, en temps opportun et de façon cohérente, à des possibilités qui se présentent. Le CRDI a six bureaux régionaux, établis

- à Nairobi, au Kenya;
- à Dakar, au Sénégal;
- au Caire, en Égypte;
- à New Delhi, en Inde;
- à Singapour;
- à Montevideo, en Uruguay.

Partenariats

Le CRDI collabore avec une grande variété d'entités — organismes gouvernementaux, conseils subventionnaires, secteur privé, fondations philanthropiques et autres. Il le fait pour apprendre de leurs expériences, pour accroître le rayonnement des idées qu'il appuie et pour faire passer à grande échelle les innovations. La mise en commun des ressources techniques, scientifiques et financières permet d'approfondir des sujets de recherche d'intérêt commun.

Partenariats avec des bailleurs de fonds

Au 31 mars 2011, le CRDI comptait 16 partenaires en vertu de 34 accords de contribution dont la valeur atteignait 281,4 millions de dollars.

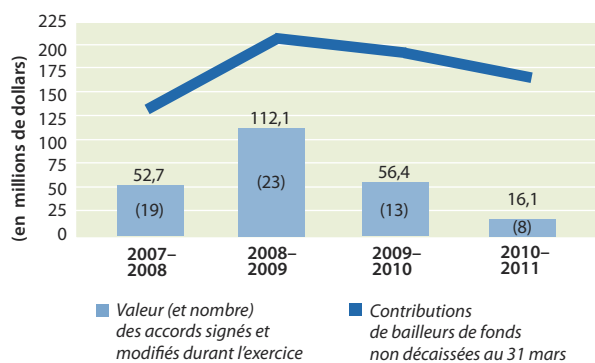
Le CRDI a conclu des accords avec des organismes gouvernementaux, des organismes d'aide bilatérale et multilatérale, des fondations philanthropiques et des organismes privés. À l'exception de 12 d'entre eux, les accords ont une valeur contractuelle de plus de un million de dollars. Le plus important des accords en vigueur (d'une valeur de 50 millions de dollars) a été conclu avec l'ACDI aux fins du Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale.

Le Centre cofinance également d'autres programmes d'importance.

- Le programme **Adaptation aux changements climatiques en Afrique** (doté d'un budget de programme de 51,6 millions de dollars) est financé conjointement par le CRDI et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni. Le DFID est le plus important partenaire de financement non canadien du CRDI, et sa contribution s'élève à 45,3 millions de dollars.
- L'**Initiative de recherche en santé mondiale** (49,4 millions de dollars) est un partenariat réunissant cinq ministères et organismes du gouvernement du Canada : les Instituts de recherche en santé du Canada, l'ACDI, Santé Canada, le CRDI et l'Agence de la santé publique du Canada.
- L'**Initiative Think tank** (113 millions de dollars) est menée en association avec la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation William et Flora Hewlett, le DFID et la Direction générale de la coopération internationale du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (DGIS). Le DFID et la DGIS ont participé pour la première fois à cette initiative en 2010–2011.

Au cours de l'exercice 2010–2011, le CRDI a signé six nouveaux accords de partenariat pluriannuels d'une valeur totale de 15,7 millions de dollars. Les accords conclus avec le DFID et la DGIS, qui ont augmenté les ressources de l'Initiative Think tank de 14,5 millions de dollars, étaient parmi les plus importants. Des fonds supplémentaires ont été accordés au Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est, par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, ainsi qu'au programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique, par le DFID.

PROFIL DES ACCORDS AVEC DES BAILLEURS DE FONDS



Le graphique ci-dessus indique une diminution du nombre de nouveaux accords de partenariat en 2010–2011. Cependant, les accords en vigueur arrivent à échéance à des dates différentes, et il reste des sommes importantes d'accords conclus antérieurement (165 millions de dollars à la fin de l'exercice 2010–2011). Par ailleurs, tout nouvel accord signé contribuera à la stabilité des dépenses reliées aux projets et, par conséquent, à celle des produits à venir (voir Perspectives d'évolution des produits, page 38).

Collaboration avec des organismes internationaux

Non seulement le CRDI s'emploie-t-il à accroître les ressources destinées à la recherche au service du développement, mais il cherche également à accentuer sa collaboration avec d'importants organismes internationaux qui s'intéressent à ce domaine. Au cours de l'exercice 2010–2011, il a continué d'appuyer le Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise, qui permet aux bailleurs de fonds d'échanger sur leurs expériences en matière de développement du secteur privé. Le Centre est un membre actif de ESSENCE on Health Research (Enhancing Support for Strengthening the Effectiveness of National Capacity Efforts), un cadre de

collaboration pour les bailleurs de fonds qui travaillent au renforcement des capacités de recherche en Afrique. Le CRDI collabore aussi avec d'autres bailleurs de fonds par le truchement de l'International Forum Of Research Donors.

Évaluation

Il incombe à la Section de l'évaluation du CRDI de favoriser la pensée évaluative, de renforcer les capacités d'évaluation du personnel et des partenaires du Centre et d'effectuer des recherches sur les outils et les méthodes d'évaluation. Au CRDI, l'évaluation sert aussi bien à la reddition de comptes qu'à l'apprentissage.

Au cours de l'exercice 2010–2011, le CRDI a élaboré et adopté une nouvelle stratégie d'évaluation visant à éclairer et à appuyer la mise en oeuvre de son Cadre stratégique 2010–2015. La Stratégie d'évaluation du CRDI 2010–2015 est consultable à www.crdi.ca.

La Section de l'évaluation appuie, mène et gère trois types d'évaluations :

- des évaluations stratégiques de l'impact consolidé de la recherche;
- des examens externes des programmes du CRDI;
- des évaluations portant sur des projets, des sujets, des résultats et des organismes précis.

Évaluations stratégiques

Les évaluations stratégiques fournissent des données probantes expliquant la réussite ou l'échec des efforts déployés par le CRDI pour atteindre ses objectifs de programme. Elles éclairent également le personnel, la direction et les partenaires du CRDI sur des questions qui présentent un intérêt pour l'organisme dans son ensemble, elles cernent les améliorations qu'il est possible d'apporter à la structure du Centre et à son fonctionnement et elles étayent sa culture de l'évaluation. Le CRDI n'a pas fait d'évaluation stratégique en 2010–2011, car il s'est concentré sur les examens externes.

Examens externes

Chaque programme du CRDI fait l'objet d'un examen externe tous les cinq ans environ. Confié à une équipe d'experts indépendants, l'examen externe rend compte de la stratégie et de l'évolution du programme, des principales constatations des travaux de recherche, des incidences notables du programme et des grands enseignements tirés. Les examens externes servent aussi à l'élaboration des nouveaux programmes et des nouvelles stratégies.

En 2010–2011, le Centre a commandé six examens externes qui ont porté sur les programmes des domaines Recherche pour l'équité en santé, Innovation, technologie et société et Technologies de l'information et de la communication au service du développement.

Tous les examens externes étaient de qualité satisfaisante, et ils sont consultables à www.crdi.ca.

Évaluations de programmes et de projets

En 2010–2011, le CRDI a rédigé 183 rapports de fin de projet dynamiques. Ces rapports sont préparés selon un processus continu qui permet de consigner les réalisations et les enseignements tout au long de l'exécution des travaux de recherche et une fois ceux-ci achevés. En 2011–2012, le Centre évaluera l'incidence du processus sur les rapports et sur leur qualité.

Par ailleurs, ces rapports forment l'assise du Forum annuel sur l'apprentissage, destiné à tout le personnel. Les rapports de l'exercice 2010–2011 ont orienté le forum sur la communication efficace des résultats des travaux de recherche, tenu en avril 2011.

Ressources humaines

Le CRDI a mis en oeuvre le Plan des ressources humaines 2010–2013 au cours de l'exercice, dans lequel sont énoncés trois grands objectifs :

- trouver, partout dans le monde, un personnel compétent et favoriser son épanouissement;
- offrir un milieu de travail stimulant;
- rehausser la capacité de gestion des ressources humaines du Centre.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Centre tirera parti des points forts du personnel, il favorisera une communication véritable, il modernisera les activités et les processus relatifs aux ressources humaines et il mettra l'accent sur les initiatives de mieux-être.

Tirer parti des points forts du personnel

Le plan des ressources humaines reconnaît la diversité des particularités et des besoins du personnel, et il instaure des programmes, des politiques et des avantages cohérents à l'appui des valeurs communes au siège et à chacun des bureaux régionaux.

Cartographie des incidences : dix ans de réalisations

L'exercice 2010–2011 a marqué le dixième anniversaire de la cartographie des incidences. Conçue au CRDI, cette méthode de planification et d'évaluation des projets de développement s'attache aux modifications de comportement plutôt qu'aux produits. Elle fait désormais partie des pratiques courantes, car elle favorise l'apprentissage et offre la souplesse nécessaire pour composer avec des situations complexes.

Au 31 mars 2011, la communauté d'apprentissage virtuelle en matière de cartographie des incidences comptait plus de 2 500 membres. Financée par le CRDI, la communauté est coordonnée par l'Overseas Development Institute du Royaume-Uni.

La cartographie des incidences — Intégrer l'apprentissage et la réflexion dans les programmes de développement est offert en six langues. On peut trouver cet ouvrage en ligne à www.crdi.ca/livres.

En 2010–2011, un tiers des postes vacants a été pourvu par des candidats internes, ce qui a permis d'assurer à la fois continuité et renouvellement.

La formation et le perfectionnement professionnel ont contribué à consolider les compétences du personnel. En 2010–2011,

- 101 employés ont entrepris une formation linguistique;
- 25 employés ont participé à des ateliers portant sur la planification de carrière;
- 50 nouveaux employés du siège ont suivi le programme d'orientation.

Recrutement et maintien de l'effectif

Au 31 mars 2011, l'effectif du CRDI comprenait 487 employés (recrutés à Ottawa et sur place à l'étranger) : 64 % étaient au siège à Ottawa, et 36 % étaient dans les bureaux régionaux.

Près de 45 % des employés travaillent au Centre depuis moins de cinq ans. Le CRDI a toujours cherché à recruter des candidats ayant les compétences dont il a besoin. En 2010–2011, des efforts plus systématiques ont été déployés pour faire connaître le CRDI et ses possibilités d'emploi aux universités et aux réseaux internationaux. Ces efforts se sont ajoutés aux méthodes de recrutement habituelles. Le Centre a reçu 9 362 demandes d'emploi de partout au Canada et de l'étranger pour les 50 postes qu'il a annoncés au cours de

l'exercice. Le taux de roulement des employés a été de 13 %, un taux légèrement inférieur à celui d'organismes comparables.

Le CRDI s'efforce de créer un milieu de travail à l'image de la disponibilité de la main-d'œuvre sur le marché du travail canadien. Les femmes et les minorités visibles y sont bien représentées. Toutefois, malgré les initiatives spéciales adoptées au cours des trois derniers exercices, les Autochtones et les personnes handicapées sont toujours sous-représentés.

Favoriser une communication véritable

La culture de collaboration que privilégie le CRDI exige de pouvoir échanger fréquemment, de manière officielle ou non. Au cours de l'exercice 2010–2011, le Centre

- a fait en sorte qu'un dialogue continu ait lieu entre les employés et la direction sur les nouvelles politiques et lignes directrices relatives à la dotation et à la gestion du rendement;
- a organisé une deuxième série d'activités de rétroaction tous azimuts (à 360 degrés);
- a mené des discussions sur la gestion de la relève à Ottawa et dans les bureaux régionaux;
- a régulièrement consulté les membres des associations du personnel;
- a veillé à la tenue de réunions trimestrielles du Comité consultatif sur les bureaux régionaux et du Comité de gestion des ressources humaines.

Au cours de l'exercice 2011–2012, un sondage éclair permettra à tous les employés de faire part de leurs observations sur des sujets tels que le milieu de travail, les possibilités de formation et de perfectionnement, le leadership et les communications.

Moderniser les activités et les processus relatifs aux RH

En 2010–2011, le CRDI a lancé 18 politiques et lignes directrices, nouvelles ou modifiées, en matière de RH, notamment un règlement administratif sur la délégation de pouvoirs et une matrice de délégation de pouvoirs en matière de gestion des RH. Ces outils visent à ce que tous connaissent mieux les principes de gestion des RH et les comprennent bien. La mise à niveau du système de paie effectuée en cours d'exercice permettra de mettre en oeuvre des applications libre-service en 2011–2012.

Mettre l'accent sur les initiatives de mieux-être

Le CRDI s'emploie à créer un milieu de travail sain. En plus de fournir des services de santé aux employés appelés à se déplacer, il organise des activités de promotion de la santé à l'intention des employés du siège et des bureaux régionaux. Au cours de l'exercice, le Centre a organisé neuf ateliers qui ont porté sur différents sujets, notamment les moyens à prendre pour traverser les périodes de transition, le renoncement au tabac et la santé mentale.

Le CRDI a également recruté un nouveau fournisseur pour offrir le Programme d'aide aux employés, afin de mieux répondre aux besoins du personnel.

Communications

Le Cadre stratégique 2010–2015 du CRDI met davantage l'accent sur la communication des résultats de recherche aux parties prenantes, ainsi que sur la formation du personnel et des bénéficiaires de subventions en matière de communications. La Division des communications s'emploie à susciter un appui soutenu et accru à la recherche au service du développement, à mieux faire connaître le CRDI et à renforcer les capacités de communication du personnel et des bénéficiaires de subventions.

Mieux faire connaître le CRDI au Canada et susciter des appuis à son égard

Le 40^e anniversaire du CRDI a été une occasion exceptionnelle de faire connaître l'organisme et de mettre en lumière la pertinence et l'utilité de son travail. Tout au long de l'exercice 2010–2011, le Centre a organisé des activités au Canada, ainsi qu'à l'étranger par le truchement de ses bureaux régionaux. En voici des exemples :

- chaque mois, un minisite Web a mis en évidence les effets durables de travaux de recherche que le Centre a financés, entre autres, des revenus plus élevés, une plus grande sécurité alimentaire et une meilleure santé;
- 16 conférences ont eu lieu dans le cadre du cycle *Conférenciers de prestige* : plus de 2 200 personnes y ont assisté, et 17 000 autres en ont regardé la diffusion Web ou ont regardé les vidéos archivées sur la chaîne YouTube du CRDI;
- 17 activités se sont déroulées sur neuf campus d'universités et de collèges canadiens pendant la Semaine du développement international, qui s'est tenue en février 2011.

Assurer le rayonnement du CRDI et de la recherche au service du développement

La couverture médiatique du CRDI augmente sans cesse. Les projets financés par le Centre, le personnel du CRDI et les bénéficiaires de ses subventions ont fait l'objet de 4 381 reportages, lesquels ont touché environ 430 millions de personnes. Les médias en ligne constituent toujours les principales sources de couverture : 85 % des reportages s'y sont retrouvés. La couverture médiatique a été très largement favorable.

Au CRDI, les médias sociaux gagnent en importance. Lancée en 2010, sa page Facebook compte maintenant 2 000 amateurs, alors que plus de 1 800 personnes suivent les activités du Centre sur Twitter. En mars 2011, le Centre a mis en ligne le premier billet de son blogue *La recherche pour le développement en action*, rédigé par Rohinton Medhora, vice-président, Programmes, qui aborde les questions de l'heure et les pratiques actuelles en développement international.

Diffuser les résultats de recherche

En janvier 2011, le CRDI a publié le premier ouvrage de la collection phare *Idées et innovation en développement international*, intitulé *Universities in Transition*, qui traite de l'évolution du rôle des établissements d'enseignement supérieur. Cette collection est le fruit d'une collaboration avec Springer Science+Business Media, LLC. Le Centre prévoit publier quatre autres titres en 2011-2012.

Au cours de l'exercice écoulé, le CRDI a publié 27 livres présentant les résultats de travaux de recherche qu'il a financés, dans le cadre d'accords de coédition avec 20 maisons d'édition tant universitaires que commerciales du Canada, de l'Europe et de pays en développement. Tous les livres du CRDI sont offerts en texte intégral en libre accès sur son site Web.

Le Centre a ajouté quelque 2 554 documents de recherche à sa bibliothèque numérique en 2010-2011, laquelle permet aux chercheurs du monde entier d'avoir accès à la collection exhaustive de documents et de résultats de recherche ayant émané des projets financés par le CRDI ou produits par les bénéficiaires de ses subventions et les membres de son personnel. C'est l'un des moyens par lesquels le Centre rend compte aux contribuables canadiens de l'emploi qu'il a fait des fonds publics. On peut maintenant consulter plus de 45 000 documents par le truchement du site Web du CRDI.

Gestion de l'information et technologie de l'information

En 2010-2011, la fusion de la Division de la gestion de la technologie de l'information et de la Division des services de gestion de l'information sur la recherche a donné naissance à la Division de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (DGITI). La DGITI regroupe les forces des deux anciennes divisions et est résolument axée sur le service à la clientèle.

Le travail de la DGITI est orienté par un plan stratégique triennal, dont l'un des grands objectifs est la création d'une seule interface pour accéder à l'information du Centre, ce qui permettra

- d'améliorer la collaboration entre les employés et la préservation des connaissances;
- d'accroître l'efficacité de la mise en commun de l'information au moyen d'Internet;
- d'examiner, de déployer et d'appuyer de nouvelles technologies utiles, à peu de frais et rapidement.

Évolution de l'infrastructure de l'information du CRDI

En 2010-2011, les activités stratégiques de la DGITI ont été axées sur

- l'Initiative de gestion des contenus de base, initiative triennale qui a pour but de donner suite à l'évolution des besoins du Centre en matière de gestion de l'information :
 - au cours de l'exercice 2010-2011, le Centre a remanié son site Web public et a établi des espaces de travail en collaboration à l'interne;
 - en 2011-2012, il mettra en place des capacités de collaboration avec ses partenaires au moyen de l'extranet et il installera un moteur de recherche plus puissant;
 - en 2012-2013, le Centre s'attachera à accroître l'efficacité de son système d'archivage et d'extraction de l'information;
- la création d'un portail consacré au financement et aux bourses, outil Web par l'entremise duquel les programmes du CRDI pourront afficher leurs processus d'octroi de subventions par voie de concours et les bénéficiaires possibles pourront présenter leur demande en ligne. Le personnel du Centre pourra avoir accès aux demandes et les évaluer au moyen de cet outil, dont la version d'essai a été lancée en mars 2011.

Sécurité de l'information

En 2010–2011, le CRDI a adopté une technologie de filtrage des contenus Web, afin de protéger les employés et l'organisme contre l'intrusion de contenus illégaux et de logiciels malveillants. Le filtrage des contenus Web est conforme aux politiques du Centre, ainsi qu'à la législation fédérale canadienne relative à la protection de la vie privée. En moyenne, plus de 2 200 menaces (virus, chevaux de Troie et autres maliciels) sont décelées et bloquées chaque semaine.

Dans le cadre du processus continu visant à protéger le courrier d'arrivée du CRDI contre les pourriels et les maliciels, le Centre a remplacé le système antipourriel dont tous les bureaux se servaient par un système infonuagique. Ce dernier est d'un meilleur rapport coût-efficacité et peut, en outre, mieux s'adapter aux nouvelles menaces et y réagir. Au cours du dernier exercice, le Centre a reçu en moyenne 35 000 pourriels et courriels malveillants par jour, qui ont représenté 85 % des courriels reçus.

Le Comité de la haute direction (au 31 mars 2011)

DAVID M. MALONE
Président du Centre
(qui préside le Comité)

ABOUDOU KARIM ADJIBADE
Directeur régional, Moyen-Orient
et Afrique du Nord

FEDERICO BURONE
Directeur régional, Amérique latine
et Caraïbes

SIMON CARTER
Directeur régional, Afrique orientale
et australe

MICHAEL CLARKE
Directeur, Recherche pour l'équité
en santé, et directeur,
Technologies de l'information
et de la communication
au service du développement

NIKKI DIGNARD
Directrice, Finances et administration

SYLVAIN DUFOUR
Vice-président, Ressources,
et chef de la direction financière

NASER FARUQUI
Directeur, Innovation, politique
et science

JEAN LEBEL
Directeur, Agriculture
et environnement

STEPHEN MCGURK
Directeur régional, Asie du Sud
et Chine

ROHINTON MEDHORA
Vice-président, Programmes
et partenariats

LAUCLAN T. MUNRO
Vice-président, Stratégie générale
et gestion régionale

ANNETTE NICHOLSON
Secrétaire et conseillère juridique

LINE NOREAU
Directrice, Ressources humaines

ANGELA PROKOPIAK
Directrice, Communications
et Affaires parlementaires

GERD SCHÖNWÄLDER
Directeur, Politiques et planification

ROSALIA SCIORTINO
Directrice régionale, Asie du Sud-Est
et de l'Est

SUE SZABO
Directrice, Politique sociale
et économique

KATHRYN TOURÉ
Directrice régionale,
Afrique occidentale et centrale

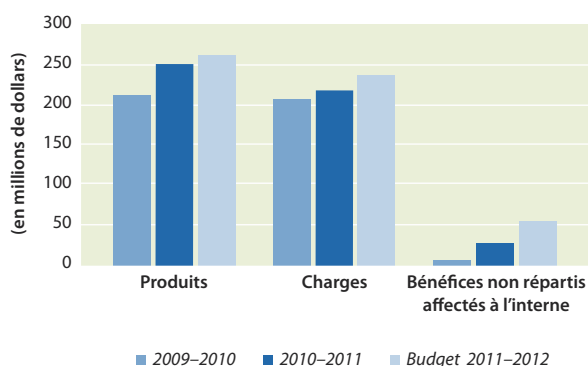
Analyse de la direction

Sommaire des résultats

- Les produits ont augmenté de 16 %, passant de 214,5 millions de dollars en 2009–2010 à 248,8 millions de dollars par suite d'une hausse des fonds provenant des crédits parlementaires et des contributions de bailleurs de fonds. Se reporter à la page 35.
- Les charges, qui étaient de 210,9 millions de dollars en 2009–2010, ont augmenté de 3,9 %, atteignant 219,1 millions de dollars, surtout en raison d'une augmentation des charges relatives aux partenariats avec des bailleurs de fonds. Se reporter à la page 39.
- Les charges au titre du Fonds d'innovation pour le développement (FID) sont passées de 1,7 million de dollars en 2009–2010 à 9,4 millions en 2010–2011. Elles accusaient toutefois toujours un retard par rapport aux produits connexes, ce qui se traduit par un solde non dépensé de 15,8 millions de dollars au 31 mars 2011.
- Au 31 mars 2011, les capitaux propres avaient augmenté de 176,9 %; ils atteignaient 46,6 millions de dollars, comparativement à 16,8 millions au 31 mars 2010. Le solde des capitaux propres comprend une somme de 15,8 millions de dollars qui a trait au FID et une somme de 8,4 millions destinée à l'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation (CARA). Au total, les capitaux propres ont été inférieurs de 0,6 million de dollars aux prévisions budgétaires. Se reporter à la page 48.
- Les engagements en cours dont les fonds provenaient de crédits parlementaires ont augmenté de 1,4 %, exclusion faite du FID, tandis que ceux pour lesquels les fonds venaient de contributions de bailleurs de fonds ont augmenté de 48,7 % au cours de l'exercice. Se reporter à la page 46.

Remarque : à moins d'indication contraire, toutes les sommes sont en dollars canadiens.

FIGURE 1. SITUATION FINANCIÈRE



Les bénéfices non répartis affectés à l'interne sont destinés au FID et à l'initiative CARA.

Produits

Les produits du Centre proviennent de cinq sources : les crédits parlementaires, les contributions de bailleurs de fonds, le recouvrement des coûts d'administration, les produits financiers et les autres produits. Les crédits

parlementaires sont les produits les plus importants. Aux fins de la présente analyse, les crédits parlementaires sont inclus dans les produits, même s'ils ne font pas partie des produits dans l'état des résultats.

TABLEAU 1. PRODUITS

(en milliers de dollars)	2011-2012	2010-2011			2009-2010	Écart entre les réalisations ^a
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des produits	261 990	251 124	248 838	(2 286)	214 461	16,0 %
Crédits parlementaires (tableau 2)	211 327	196 182	195 616	(566)	174 041	12,4 %
Contributions de bailleurs de fonds						
Financement de la programmation en recherche pour le développement	45 259	48 490	46 299	(2 191)	35 109	31,9 %
Recouvrement des coûts d'administration	4 390	4 925	4 623	(302)	3 842	20,3 %
Produits financiers	600	311	627	316	288	117,7 %
Autres produits	414	1 216	1 673	457	1 181	41,7 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2010-2011 et celles de l'exercice 2009-2010

Produits tirés des crédits parlementaires

Le Centre reçoit différents types de crédits parlementaires, dont la part de l'aide publique au développement (APD) du Canada qui lui revient. S'y ajoutent des sommes du gouvernement fédéral provenant d'autres sources. Les crédits parlementaires ont augmenté de 12,4 % pour atteindre 195,6 millions de dollars, comparativement à 174 millions de dollars en 2009-2010; ils ont été inférieurs de 0,6 million de dollars aux prévisions budgétaires en raison de rectifications comptables reliées aux immobilisations corporelles acquises et amorties, et non à cause d'une baisse des crédits parlementaires. Le Centre modifiera sa façon de comptabiliser les immobilisations corporelles et incorporelles en 2011-2012 (voir Perspectives d'évolution du bilan, page 49).

Le budget fédéral déposé en février 2008 annonçait la création du Fonds d'innovation pour le développement (FID) et précisait que « la mise en oeuvre du Fonds sera confiée à des partenaires stratégiques de la communauté de la recherche, en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international ». Le gouvernement a choisi la santé comme thème de recherche initial du FID, qui est piloté par un consortium que dirige le CRDI. En 2010-2011, le crédit parlementaire reçu au titre du FID se chiffre à 20 millions de dollars.

Les crédits parlementaires comprennent aussi des transferts d'autres organismes et ministères fédéraux qui ne font pas partie de l'assise de financement renouvelable à long terme mais résultent de la collaboration du Centre avec d'autres organismes et ministères fédéraux.

TABLEAU 2. CRÉDITS PARLEMENTAIRES APPROUVÉS

(en milliers de dollars)	2011–2012 Budget	2010–2011 Réalisations	2009–2010 Réalisations	Écart entre les réalisations ^a
Crédits parlementaires avant les transferts	208 057	195 574	168 171	16,3 %
Transferts de crédits parlementaires				
de l'Agence canadienne de développement international	—	—	2 000	-100,0 %
des Instituts de recherche en santé du Canada	676	172	3 579	-95,2 %
de l'Agence de la santé publique du Canada	176	172	246	-30,1 %
du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	500	—	—	—
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	350	—	—	—
	1 702	344	5 825	-94,1 %
Total des crédits parlementaires approuvés	209 759	195 918	173 996	12,6 %
Reports et amortissement (note 12)	1 568	(302)	45	—
Total des crédits parlementaires comptabilisés (tableau 1)	211 327	195 616	174 041	12,4 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2010–2011 et celles de l'exercice 2009–2010

Produits provenant de contributions de bailleurs de fonds

Les **produits provenant de contributions de bailleurs de fonds** ont trait soit à des sommes destinées à des programmes complets de recherche pour le développement, soit à des sommes reçues pour des projets de recherche bien précis s'inscrivant dans le cadre des programmes de recherche pour le développement existants qui sont exécutés ou administrés par le Centre pour le compte d'autres organismes. Les fonds, encaissés à l'avance, ne sont comptabilisés à titre de produits qu'au moment où les charges sont engagées. Par conséquent, pour ce qui est des contributions de bailleurs de fonds, seuls les écarts ayant trait au montant des coûts d'administration recouvrés (ou non) auprès des bailleurs de fonds ont une incidence sur les résultats nets et les capitaux propres à la fin de l'exercice. Même si les produits à la fin de l'exercice

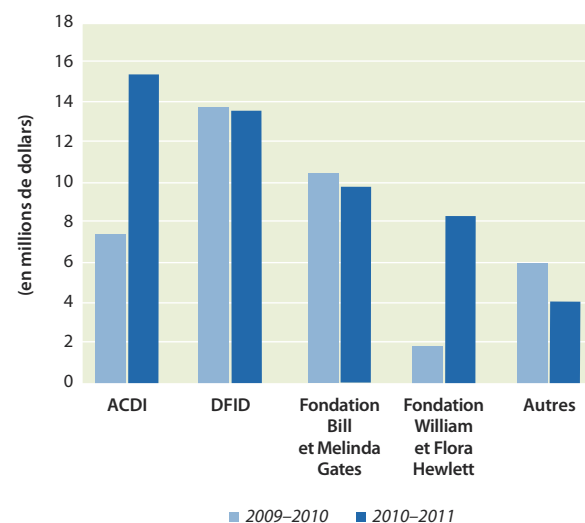
étaient inférieurs de 2,2 millions de dollars aux prévisions, les contributions de bailleurs de fonds ont augmenté de 31,9 %, passant de 35,1 millions de dollars en 2009–2010 à 46,3 millions en 2010–2011. L'écart est attribuable au retard pris dans les dépenses relatives à quelques accords de contribution importants.

La figure 2 illustre bien le caractère imprévisible des sources de contributions de bailleurs de fonds et du montant du financement accordé. À titre d'exemple, en 2010–2011, il y a eu hausse du financement total provenant de l'ACDI, qui a atteint 15,2 millions de dollars, ce qui représentait 29,9 % du total des contributions de bailleurs de fonds, alors qu'en 2009–2010 ce montant était de 7,2 millions de dollars et représentait une proportion de 18,5 %.

On entend par **recouvrement des coûts d'administration** le remboursement des coûts engagés pour l'administration des projets et le soutien apporté au personnel des projets, exclusion faite des coûts d'exploitation de base couverts par les crédits parlementaires. Le taux de recouvrement des coûts est calculé conformément aux principes de comptabilité de gestion généralement reconnus et fait l'objet d'un examen une fois l'an. Le recouvrement des coûts d'administration afférents aux accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds étant directement proportionnel aux produits comptabilisés à cet égard, l'écart total est proportionnel à l'écart observé dans les produits comptabilisés au titre des contributions de bailleurs de fonds. En 2010–2011, les produits étaient inférieurs de 0,3 million de dollars aux prévisions budgétaires.

Le recouvrement des coûts d'administration afférents aux accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds a diminué, passant de 10,9 % des coûts directs des projets (comptabilisés à titre de produits provenant de contributions de bailleurs de fonds) en 2009–2010 à 10 % en 2010–2011. L'écart est attribuable à la mise en oeuvre d'un accord d'une valeur substantielle pour lequel le taux de recouvrement des coûts d'administration a été fixé à 8 %, ce qui est de beaucoup inférieur au taux de 12 % habituellement exigé par le Centre. Le taux de recouvrement des coûts est plus bas dans ce cas en raison des coûts d'administration inférieurs projetés au titre de cet accord. Le Centre a opté pour des prévisions budgétaires prudentes, soit un taux de recouvrement des coûts moyen de 9,7 % pour l'exercice 2011–2012. Ce taux tient compte des écarts entre les différents taux consentis pour les nombreux accords qui seront en vigueur au cours de l'exercice.

FIGURE 2. PRODUITS PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS^a



^a Comprend les sommes destinées à la programmation en recherche pour le développement et le recouvrement des coûts d'administration

ACDI = Agence canadienne de développement international
DFID = Department for International Development du Royaume-Uni

FIGURE 3. RECOUVREMENT DES COÛTS D'ADMINISTRATION PAR RAPPORT AUX PRODUITS PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS



Produits financiers

Conformément à la politique du Centre en matière de gestion de l'actif, le Centre a investi les fonds excédentaires dans des instruments du marché monétaire qui sont d'excellente qualité et en a tiré des produits de 0,6 million de dollars en 2010–2011. Pendant la première moitié de cet exercice, il n'y avait guère d'instruments à court terme offrant des rendements supérieurs à ceux que le Centre obtenait sur le solde de ses comptes de banque. Ce n'est pas avant le milieu de l'exercice que les taux des placements sur le marché monétaire ont dépassé ceux qu'offrait la banque du Centre sur les dépôts en espèces. À compter de ce moment-là, le Centre a fait plusieurs placements à court terme, et les soldes de trésorerie ont chuté de façon constante au cours du reste de l'exercice. Le rendement moyen des comptes bancaires et des placements a été de 0,90 %, alors que le rendement moyen des bons du Trésor a été de 0,75 % en 2010–2011.

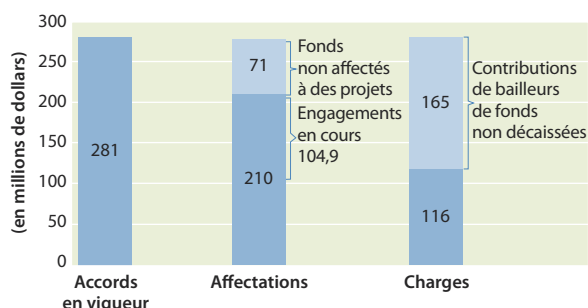
Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés des installations de conférence et de restauration, ainsi que de diverses autres sources, dont la vente de publications et la sous-location de locaux pour bureaux. Ils ont atteint 1,7 million de dollars en 2010–2011, ce qui est un peu plus que la somme de 1,2 million de dollars qui en avait été tirée en 2009–2010.

Perspectives d'évolution des produits

Le budget fédéral de 2010–2011 a plafonné la part de l'enveloppe de l'aide internationale dévolue au Centre au niveau de l'exercice 2010–2011. En dépit de cela, le budget de l'exercice 2011–2012 prévoit une hausse des produits de 13,2 millions de dollars; ces derniers passent de 248,8 millions de dollars en 2010–2011 à 262 millions de dollars en 2011–2012, un sommet jamais atteint (voir le tableau 1, à la page 35). Cet écart témoigne d'une hausse des produits de 25 millions de dollars au titre du FID, en partie neutralisée en raison du fait que le montant unique de 10 millions de dollars reçu en 2010–2011 pour l'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation (CARA) n'est pas renouvelable. Le Centre continuera de

FIGURE 4. FINANCEMENT PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS AU 31 MARS 2011



recevoir des transferts de crédits parlementaires d'autres ministères et organismes fédéraux, comme l'illustre le tableau 2 (à la page 36).

Au cours des derniers exercices, le Centre a conclu d'importants accords avec d'autres bailleurs de fonds pour le financement de programmes entiers plutôt que de projets précis, plus modestes. La mise en oeuvre de ces programmes se poursuivra. La direction du Centre s'attend à ce qu'au cours de l'exercice 2011–2012, une somme de 41,3 millions de dollars — soit 91,2 % de la somme de 45,3 millions de dollars qui correspond au financement provenant de contributions de bailleurs de fonds pour l'exercice — soit comptabilisée au titre d'accords de partenariat existants. Le solde de 4 millions de dollars devrait être comptabilisé au titre de nouveaux accords qui seront conclus en 2011–2012.

La figure 4 montre la valeur totale des accords de contribution conclus (281 millions de dollars), le montant qui doit encore être affecté à des projets en vertu de ces accords (71 millions de dollars) et le montant non encore décaissé au titre des contributions de bailleurs de fonds au 31 mars 2011 (165 millions de dollars). Des 281 millions de dollars, 116 millions ont été passés en charges au 31 mars 2011, ce qui laisse un solde de contributions de bailleurs de fonds non décaissées de 165 millions de dollars pour la durée restante des accords. La direction

s'attend à des réalisations de 49,6 millions de dollars (soit 30 % des contributions de bailleurs de fonds non décaissées) pour l'exercice 2011–2012.

En 2010–2011, les crédits parlementaires du Centre représentaient environ 78,6 % du total des produits. Cette proportion augmentera à 81 % en 2011–2012, principalement en raison de la hausse des produits prévue au titre du FID (voir la figure 5).

Charges

Le Centre répartit ses charges entre deux grandes rubriques, les services généraux et administratifs et la programmation en recherche pour le développement; cette dernière se subdivise en deux volets, les projets de recherche et le renforcement des capacités.

FIGURE 5. COMPOSITION DES PRODUITS (RÉELS ET PROJETÉS) DE 2006–2007 À 2011–2012

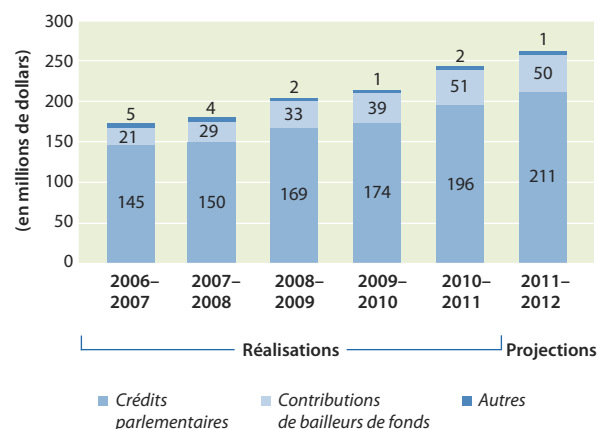


TABLEAU 3. CHARGES

(en milliers de dollars)	2011–2012	2010–2011			2009–2010	Écart entre les réalisations ^a
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des charges	241 754	220 793	219 099	(1 694)	210 947	3,9 %
Programmation en recherche pour le développement						
Projets de recherche						
Financés par les crédits parlementaires	123 608	100 046	104 641	4 595	108 430	-3,5 %
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	39 766	41 443	39 861	(1 582)	27 839	43,2 %
	163 374	141 489	144 502	3 013	136 269	6,0 %
Renforcement des capacités						
Financé par les crédits parlementaires	47 814	47 022	44 111	(2 911)	43 597	1,2 %
Financé par des contributions de bailleurs de fonds	5 493	7 047	6 438	(609)	7 270	-11,4 %
	53 307	54 069	50 549	(3 520)	50 867	-0,6 %
	216 681	195 558	195 051	(507)	187 136	4,2 %
Services généraux et administratifs	25 073	25 235	24 048	(1 187)	23 811	1,0 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2010–2011 et celles de l'exercice 2009–2010

FIGURE 6. CHARGES AFFÉRENTES À LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

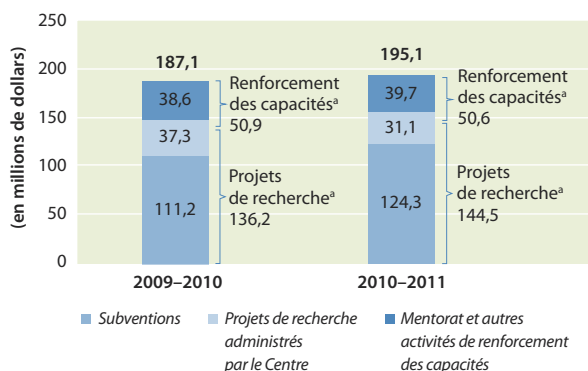
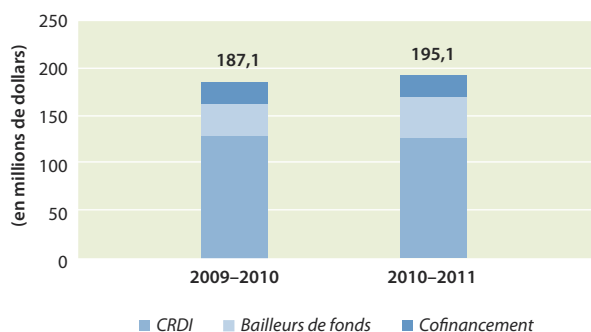


FIGURE 7. CHARGES AFFÉRENTES À LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT, COUVERTES PAR LE CENTRE ET PAR LES BAILLEURS DE FONDS



Charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement

Les charges relatives à la programmation en recherche pour le développement ont augmenté de 4,2 % en 2010-2011, passant de 187,1 millions de dollars en 2009-2010 à 195,1 millions. L'augmentation nette a découlé d'une hausse de 11,2 millions de dollars des charges couvertes par des contributions de bailleurs de

fonds et une baisse de 3,3 millions des charges financées au moyen des crédits parlementaires. Les fonds consacrés à la programmation en recherche pour le développement sont destinés à des activités de renforcement des capacités et à des projets de recherche. Les sommes attribuées aux projets de recherche comprennent les subventions accordées aux bénéficiaires pour des travaux de recherche scientifique et technique, ainsi que la partie des projets de recherche administrée par le Centre, c'est-à-dire les fonds qui sont décaissés par le Centre quand il n'y a aucun bénéficiaire à qui confier les travaux de recherche. Le renforcement des capacités se fait par le truchement de deux grandes modalités reliées au modèle de fonctionnement du Centre reposant sur des subventions à valeur ajoutée : les projets administrés par le Centre et les activités de mentorat offertes par le CRDI.

Comme cela vient d'être mentionné, il y a des charges engagées au titre des projets administrés par le Centre tant dans les projets de recherche que dans les activités de renforcement des capacités. Quand on répartit les charges totales ayant trait à la programmation en recherche pour le développement entre ces deux modalités, la composition des charges est perçue différemment. En 2010-2011, près de 124,3 millions de dollars des charges relatives à la programmation en recherche pour le développement ont été consacrées à des subventions versées aux bénéficiaires, contre 111,2 millions en 2009-2010 (voir la figure 6). Les projets administrés par le Centre ont représenté 31,1 millions de dollars des charges ayant trait à la programmation en recherche pour le développement en 2010-2011, contre 37,3 millions en 2009-2010. Quant aux coûts reliés au mentorat et aux autres activités de renforcement des capacités, ils sont demeurés relativement stables : de 38,6 millions en 2009-2010, ils sont passés à 39,7 millions en 2010-2011.

Comme cela a déjà été précisé, les charges relatives aux **projets de recherche** correspondent aux coûts directs, surtout sous forme de subventions, engagés pour les projets de recherche scientifique et technique qu'administre le Centre dans le cadre de ses programmes courants. Ce volet englobe aussi les coûts associés aux travaux et activités qu'un particulier exécute grâce à une subvention de formation, une bourse d'études, une bourse

TABLEAU 4. CHARGES AFFÉRENTES AUX PROJETS DE RECHERCHE, PAR DOMAINE DE PROGRAMME, POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Domaine de programme	2010–2011			2009–2010
	Financées par les crédits parlementaires	Financées par des contributions de bailleurs de fonds	Total	Total
Agriculture et environnement	24 081	12 368	36 449	36 787
Technologies de l'information et de la communication au service du développement	20 300	2 550	22 850	26 944
Innovation, politique et science	7 788	—	7 788	7 960
Politique sociale et économique	20 795	15 115	35 910	28 410
Recherche pour l'équité en santé	17 912	8 455	26 367	18 182
Division des initiatives spéciales	8 622	1 080	9 702	10 562
Soutien aux programmes et éléments complémentaires	1 639	—	1 639	2 878
Direction générale de la stratégie générale et de la gestion régionale	3 504	293	3 797	4 546
Total	104 641	39 861	144 502	136 269

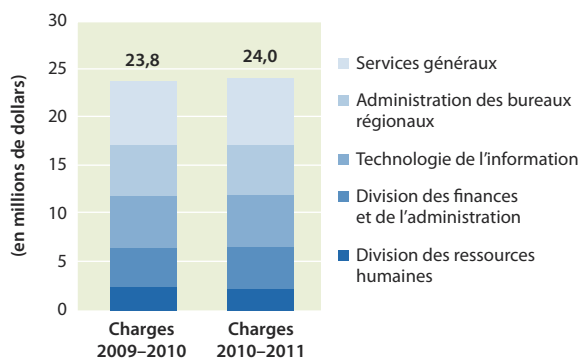
de recherche, une bourse de stage ou tout autre type de subvention de recherche. En 2010–2011, la partie des charges afférentes aux projets de recherche qui a été financée au moyen de crédits parlementaires a diminué de 3,5 %, passant de 108,4 millions de dollars en 2009–2010 à 104,6 millions, tout en étant malgré tout supérieure de 4,6 millions de dollars aux prévisions budgétaires. L'écart est attribuable avant tout aux charges plus élevées en ce qui a trait au FID. La diminution des charges n'a pas été aussi prononcée que le laissait entrevoir le budget révisé.

Comme le montre la figure 7, le pourcentage des charges relatives à la programmation en recherche pour le développement du Centre utilisées en contrepartie (cofinancement) de sommes provenant de contributions de bailleurs de fonds a diminué : de 13,2 % qu'il était en 2009–2010, il a chuté à 11,4 % en 2010–2011. À mesure qu'ont augmenté les activités financées par des contributions de bailleurs de fonds (qui sont passées

de 18,8 % en 2009–2010 à 23,7 % en 2010–2011), les charges au titre de la programmation en recherche pour le développement ayant trait à des projets financés par le Centre seul ont diminué, à 64,8 % en 2010–2011 comparativement à 68 % en 2009–2010.

Le pourcentage des charges afférentes au **renforcement des capacités** correspond aux charges que le Centre engage pour remplir son rôle consultatif et son rôle de courtier du savoir. Au cours de l'exercice 2010–2011, les activités de renforcement des capacités non reliées à des contributions de bailleurs de fonds ont connu peu d'expansion, la hausse ayant été limitée à un peu plus du taux d'inflation étant donné les restrictions imposées par la direction en matière d'augmentation des charges. La direction a également envisagé de ne pas doter les postes qui deviennent vacants par suite du départ d'employés, afin de réduire encore davantage les coûts et de bien se positionner face à l'incidence que devrait avoir l'inflation.

**FIGURE 8. CHARGES AFFÉRENTES
AUX SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS**



Les charges au titre du renforcement des capacités ont donc diminué de 0,6 %, de 50,9 millions de dollars en 2009–2010 à 50,6 millions en 2010–2011, ce qui est inférieur de 3,5 millions aux prévisions budgétaires. Les économies sont attribuables principalement à la sous-utilisation des fonds destinés aux déplacements, aux salaires et avantages sociaux, ainsi qu'aux charges couvertes par les crédits parlementaires.

Charges afférentes aux services généraux et administratifs

Sous les services généraux et administratifs sont regroupées diverses fonctions d'orientation, de direction, d'administration et de services, dont les services juridiques, les services en matière de technologie de l'information, la gestion des ressources humaines, la gestion financière, la gestion des installations,

l'approvisionnement et la gestion du matériel. Ces services appuient le fonctionnement du Centre et l'aident à assumer ses responsabilités générales. En 2010–2011, des restrictions ont été imposées sur toutes les charges relatives aux services généraux et administratifs à l'exception des salaires et des loyers. Par conséquent, malgré des hausses modestes des salaires et des loyers, les charges n'ont augmenté que de 1 %, atteignant 24 millions de dollars comparativement à 23,8 millions en 2009–2010. Ces charges ont été inférieures de 1,2 million de dollars aux prévisions, surtout en raison de la sous-utilisation des fonds destinés aux services professionnels et à l'amortissement. Comme le montre la figure 8, les charges par fonction sont demeurées relativement stables d'un exercice à l'autre.

Les coûts des services généraux et administratifs ont chuté; alors qu'ils représentaient 14,4 % des charges totales en 2006–2007, ils n'en représenteraient plus que 10,4 % (selon les projections) en 2011–2012, ainsi que l'illustre la figure 9. Le Centre continue de s'efforcer d'atteindre un équilibre entre les charges de programme et les coûts d'administration.

Perspectives d'évolution des charges

Les charges s'élèveront à 241,8 millions de dollars en 2011–2012.

On s'attend à une augmentation de 11,1 % des charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement; ces dernières devraient atteindre 216,7 millions de dollars en 2011–2012, comparativement à des charges réelles de 195,1 millions en 2010–2011. Cette hausse tient compte des charges prévues au titre du FID et de programmes d'envergure qui sont financés par des bailleurs de fonds, comme le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale.

Les charges afférentes aux services généraux et administratifs sont prévues de manière à rester relativement uniformes et se chiffrent à 25,1 millions de dollars.

La décision de la direction de restreindre les charges liées aux services généraux et administratifs, tout comme la partie des charges afférentes au renforcement des capacités qui n'est pas couverte par des contributions de bailleurs de fonds, aidera à faire face au gel du crédit parlementaire du Centre pour les exercices à venir et à positionner le Centre en vue de l'Examen stratégique et fonctionnel qui doit avoir lieu en 2011–2012.

Fait digne de mention, les charges relatives à des engagements en cours couvertes par les crédits parlementaires (les « anciens projets » à la figure 10) atteindront un sommet sans précédent de 96,2 millions de dollars en 2011–2012. Cette somme représente près de 78 % des fonds disponibles pour le financement de projets durant l'exercice. La croissance des dépenses par rapport aux exercices précédents est toujours manifeste dans les projets en cours, mais, en raison du gel du crédit parlementaire renouvelable (FID non compris), les ressources pouvant être consacrées au financement de nouveaux projets seront considérablement moindres. Les fonds dont disposera le Centre pour le financement de nouveaux projets passeront de 32,8 millions de dollars en 2010–2011 à 27,4 millions en 2011–2012. La direction s'attend à ce que le financement destiné à de nouveaux projets demeure stable et atteigne environ 27 millions de dollars après l'exercice 2011–2012.

La direction s'attend à ce que les dépenses ayant trait au FID augmentent graduellement au cours des 24 prochains mois, en fonction du rythme auquel les projets iront de l'avant. Cette tendance aura une incidence favorable sur la part relative des coûts afférents aux services généraux et administratifs (figure 9).

FIGURE 9. COÛTS D'ADMINISTRATION

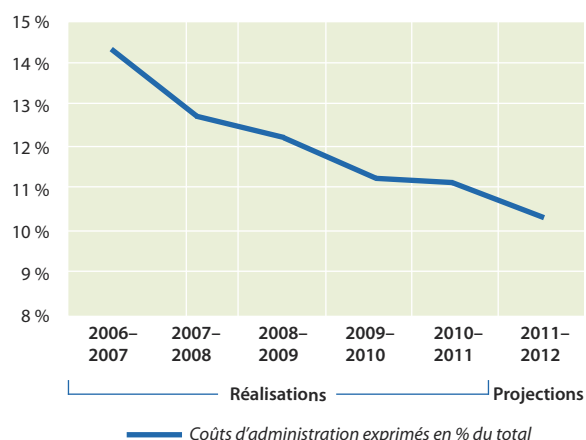
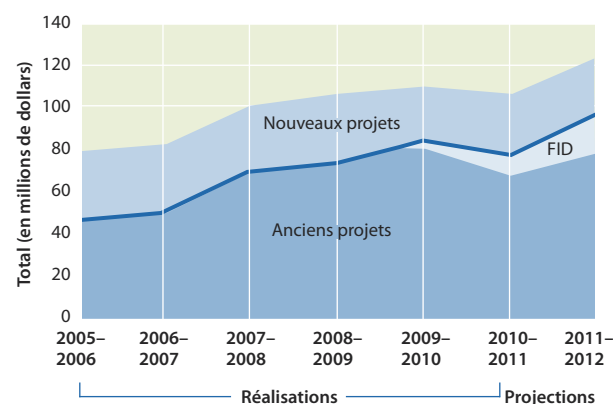


FIGURE 10. CHARGES AFFÉRENTES AUX PROGRAMMES COUVERTES PAR LES CRÉDITS PARLEMENTAIRES



Autres indicateurs financiers d'importance

TABLEAU 5. AFFECTATIONS DE PROGRAMME

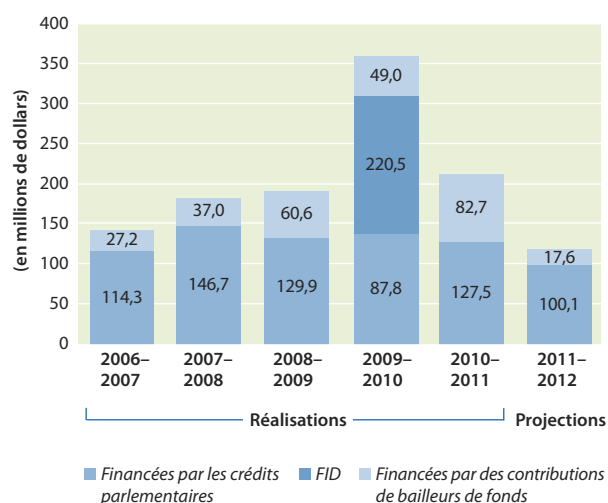
(en milliers de dollars)	2011–2012	2010–2011			2009–2010	Écart entre les réalisations ^a
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des affectations de programme	117 650	214 935	210 163	(4 772)	357 340	-41,2 %
Programmation en recherche pour le développement						
Financée par les crédits parlementaires						
Crédit parlementaire renouvelable	100 000	128 647	127 420	(1 227)	305 862	-58,3 %
Projets et programmes précis	50	500	74	(426)	2 432	-97,0 %
Financée par des contributions de bailleurs de fonds	17 600	85 788	82 669	(3 119)	49 046	68,6 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2010–2011 et celles de l'exercice 2009–2010

Affectations de programme financées par les crédits parlementaires

Les affectations de programme représentent les fonds approuvés pour de nouveaux projets de recherche dont la durée peut atteindre cinq ans. Les fonds sont décaissés progressivement pendant la période que durent les projets. Les affectations de programme financées par le crédit parlementaire renouvelable ont diminué, passant de 305,9 millions de dollars en 2009–2010 à 127,4 millions en 2010–2011. Cette somme comprend les fonds de contrepartie requis pour les projets et programmes cofinancés avec d'autres bailleurs de fonds; les fonds de contrepartie ont également chuté, de 29,4 millions de dollars en 2009–2010 à 20,7 millions. Cette baisse notable s'explique par l'affectation ponctuelle de 220,5 millions de dollars destinée au FID en 2009–2010. Exclusion faite du FID, les affectations visant les programmes réguliers ont augmenté de 49,2 % en 2010–2011, pour atteindre 127,4 millions de dollars, comparativement à 85,4 millions en 2009–2010, surtout en raison du fait que le Centre a reçu des sommes supplémentaires pour deux projets d'envergure qui ont été affectées en entier au cours de l'exercice.

FIGURE 11. AFFECTATIONS DE PROGRAMME (RÉELLES ET PROJETÉES) DE 2006–2007 À 2011–2012



Affectations de programme financées par des contributions de bailleurs de fonds

Les affectations de programme financées par des contributions de bailleurs de fonds s'élevaient à 49 millions de dollars en 2009–2010, et elles ont augmenté de 68,6 %, à 82,7 millions de dollars, en 2010–2011 (ce qui est néanmoins inférieur de 3,1 millions de dollars aux prévisions budgétaires). Cette augmentation importante en 2010–2011 est attribuable au lancement des activités de l'Initiative Think tank en Amérique latine et en Asie du Sud de même qu'à l'approbation de bon nombre de projets de recherche relevant du Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale.

La plus grande partie (environ 82 %) des affectations de programme de 210,2 millions de dollars de l'exercice 2010–2011 ont été engagées au cours de ce même exercice. Les dépenses à l'égard des projets faisant l'objet de ces engagements ont commencé en 2010–2011, et elles se poursuivront pendant le cycle de vie respectif des projets.

Au cours de l'exercice 2010–2011, il y a eu bonification du budget des affectations de programme, qui est passé du montant prévu de 90,5 millions de dollars à 127,4 millions de dollars, par suite d'augmentations ponctuelles des crédits parlementaires du Centre. De manière à pouvoir faire face au plafonnement du crédit parlementaire renouvelable du Centre à son niveau de l'exercice 2010–2011 (voir Perspectives d'évolution des produits, à la page 38), la direction a fixé les affectations de programme de l'exercice 2011–2012 qui seront financées par des crédits parlementaires à 100,1 millions de dollars, soit un montant inférieur d'environ 27,4 millions de dollars à celui des affectations de l'exercice 2010–2011 (voir la figure 11). Si l'on tient compte des promesses faites en matière de cofinancement de projets, les fonds dont le Centre dispose pour la programmation non reliée à des contributions de bailleurs de fonds s'élèvent à 91,1 millions de dollars, soit 77 % du total des affectations de programme, qui est de 117,7 millions de dollars (voir la figure 12).

FIGURE 12. RÉPARTITION PRÉVUE DE LA PROVENANCE DES AFFECTATIONS DE PROGRAMME

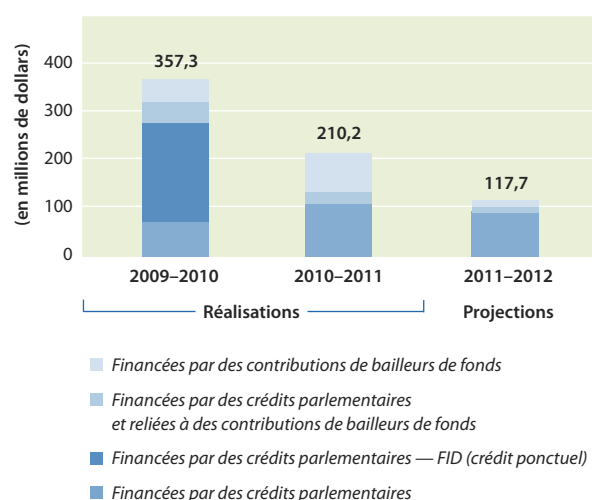


TABLEAU 6. ENGAGEMENTS EN COURS À L'ÉGARD DE LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

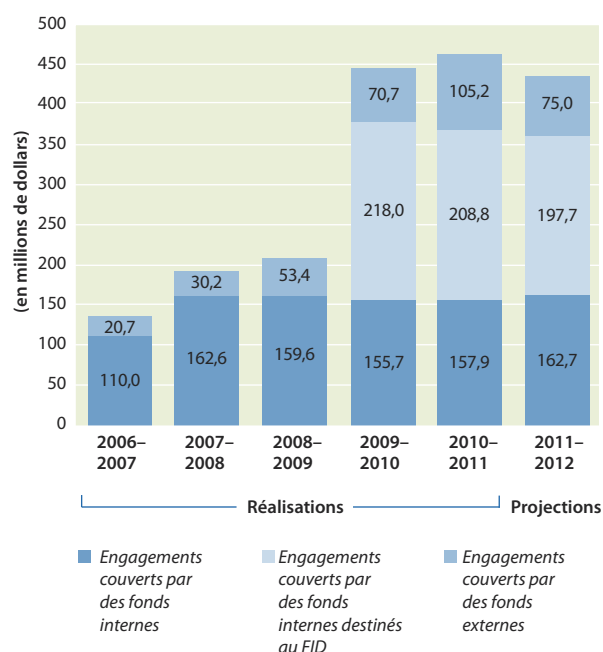
(en milliers de dollars)	2010–2011	2009–2010	Écart entre les réalisations ^a
	Réalisations	Réalisations	
Total des engagements en cours	471 851	444 415	6,2 %
Couverts par les crédits parlementaires – FID ^b	208 795	217 975	-4,2 %
Couverts par les crédits parlementaires	157 887	155 725	1,4 %
Couverts par des contributions de bailleurs de fonds	105 169	70 715	48,7 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2010–2011 et celles de l'exercice 2009–2010
^b La direction établit cette distinction pour faciliter l'interprétation des chiffres.

Au 31 mars 2011, le Centre est engagé à l'égard de versements pouvant atteindre 471,9 millions de dollars sur les cinq prochaines années relativement à des activités menées dans le cadre de sa programmation en recherche pour le développement. Ces engagements sont assujettis à l'attribution des fonds nécessaires par le Parlement (366,7 millions de dollars) et par les bailleurs de fonds partenaires (105,2 millions de dollars) et, à quelques rares exceptions près, au respect des conditions des accords de subvention par les bénéficiaires. L'augmentation des engagements en cours dont les fonds proviennent de contributions de bailleurs de fonds s'explique par l'approbation d'un projet d'envergure au cours de l'exercice. Les engagements en cours relatifs au FID sont estimés à 208,8 millions de dollars. Exclusion faite de ce montant, les engagements en cours dont les fonds proviennent de crédits parlementaires demeurent relativement stables, ayant augmenté de 1,4 % pour atteindre 157,9 millions de dollars, alors qu'ils étaient de 155,7 millions en 2009–2010.

Du total des engagements en cours de 366,7 millions de dollars couverts par les crédits parlementaires, une somme de 36,6 millions de dollars a trait à des projets cofinancés en vertu d'accords de contribution, qui sont inclus dans la somme de 157,9 millions de dollars figurant au tableau 6.

FIGURE 13. ENGAGEMENTS EN COURS À L'ÉGARD DE LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT



Analyse du bilan

TABLEAU 7. ACTIF ET PASSIF

(en milliers de dollars)	2010–2011	2009–2010	Écart entre les réalisations ^a
	Réalisations	Réalisations	
Total de l'actif	108 774	92 818	17,2 %
À court terme	96 840	80 467	20,3 %
À long terme	11 934	12 351	-3,4 %
Total du passif	62 170	75 989	-18,2 %
À court terme	39 730	50 483	-21,3 %
À long terme	22 440	25 506	-12,0 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2010–2011 et celles de l'exercice 2009–2010

L'actif total du Centre a augmenté de 17,2 %, passant de 92,8 millions de dollars en 2009–2010 à 108,8 millions. L'actif à court terme est constitué de la trésorerie, des placements, des créances et des frais payés d'avance. L'actif à long terme comprend les immobilisations corporelles d'un coût initial de 5 000 \$ ou plus. La hausse de l'actif à court terme est attribuable principalement aux fonds reçus et investis aux fins du FID et de l'initiative CARA, ainsi qu'à des créances moins élevées au titre des contributions de bailleurs de fonds (voir la note 5 des Notes afférentes aux états financiers, à la page 63). La baisse de l'**actif à long terme** s'explique par une hausse nette de l'amortissement et des aliénations par rapport aux acquisitions, compensée par la capitalisation d'éléments d'actif tels que les applications logicielles et les améliorations locatives.

Le passif total a diminué de 18,2 %, passant de 76 millions de dollars en 2009–2010 à 62,2 millions. Le passif à court terme est constitué de créditeurs et charges à payer et de produits reportés. Le passif à long terme comprend la tranche à long terme des produits reportés et des avantages sociaux futurs dus aux employés. La baisse du passif, aussi bien à court terme qu'à long terme, provient en grande partie de la diminution des produits reportés reliés à la partie non dépensée des fonds reçus au titre des activités financées par des contributions de bailleurs de fonds (voir la note 9 des Notes afférentes aux états financiers, à la page 65).

TABLEAU 8. CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars)	2011–2012	2010–2011			2009–2010	Écart entre les réalisations ^a
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des capitaux propres	78 525	47 181	46 604	(577)	16 829	176,9 %
Bénéfices non répartis						
Non affectés	8 899	6 919	10 815	3 896	4 038	167,8 %
Affectés à l'interne	51 783	28 659	24 249	(4 410)	5 225	364,1 %
Réservés	17 843	11 633	11 534	(99)	7 596	51,8 %
Cumul des autres éléments du résultat étendu	—	(30)	6	36	(30)	-120,0 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2010–2011 et celles de l'exercice 2009–2010

Les capitaux propres du Centre sont constitués de bénéfices non répartis, qui sont non affectés, affectés à l'interne ou réservés, et du cumul des autres éléments du résultat étendu. Le montant des bénéfices non répartis affectés à l'interne et des bénéfices non répartis réservés est établi conformément à la politique relative aux capitaux propres.

Les bénéfices non répartis **non affectés** correspondent au solde des capitaux propres qui ne sont pas mis de côté pour couvrir soit la réserve constituée à des fins de planification financière, soit les bénéfices non répartis affectés à l'interne. Les bénéfices non répartis non affectés se sont accrus de 167,8 %; de 4 millions de dollars qu'ils étaient en 2009–2010, ils sont passés à 10,8 millions. Cela est attribuable principalement aux économies réalisées en ce qui a trait au renforcement des capacités et aux services généraux et administratifs, ainsi qu'à l'augmentation graduelle, d'un exercice à l'autre, des crédits parlementaires.

Le Centre a **affecté à l'interne** une partie des bénéfices non répartis (24,2 millions de dollars), qui représente la partie non dépensée des fonds destinés au FID (15,8 millions de dollars) et à l'initiative CARA (8,4 millions de dollars). Conformément à la politique du Centre en la matière, les bénéfices non répartis affectés à l'interne diminueront au fur et à mesure que les fonds seront utilisés.

Le Centre a constitué une **réserve** à des fins de planification financière qui s'élève à 11,5 millions de dollars (ou 7 % du crédit parlementaire de l'exercice 2011–2012) afin de stabiliser sa situation financière. Cette réserve est importante pour un certain nombre de raisons : les modalités de financement des projets et les dispositions contractuelles visant les bénéficiaires évoluent; le moment où sont comptabilisées les charges de programme ne dépend pas uniquement du Centre puisqu'il est en grande partie subordonné au rendement des bénéficiaires; de petites variations enregistrées dans les tendances prévues pour les dépenses de projet peuvent avoir un effet considérable sur les dépenses totales. Le Conseil des gouverneurs a approuvé une politique stipulant qu'une réserve à des fins de planification financière, pouvant atteindre de 4 % à 7 % du crédit parlementaire comptabilisé, devait être constituée.

Conformément au choix fait en vertu des normes comptables canadiennes (voir la note 2 des Notes afférentes aux états financiers, à la page 59), les instruments financiers classés dans la catégorie disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et les gains et les pertes latents sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Le cumul des autres éléments du résultat

étendu de l'exercice 2010–2011 indique un gain latent de 36 000 \$, ce qui se traduit par un solde résiduel de 6 000 \$ en fin d'exercice (voir les Notes afférentes aux états financiers pour plus de précisions à ce sujet).

Perspectives d'évolution du bilan

Au cours de l'exercice 2011–2012, le Centre continuera d'investir ses liquidités excédentaires dans le respect de ses politiques et en fonction de l'offre du marché des capitaux.

La modification du traitement comptable des immobilisations corporelles et incorporelles reportées, exigée en vertu des normes internationales d'information financière (IFRS), donnera lieu à une augmentation de 12,9 millions de dollars des capitaux propres du Centre en 2011–2012 (voir Modifications de conventions comptables à venir, à la page 50). Il convient de préciser, toutefois, que cette modification n'a aucun effet sur la trésorerie et contribuera à compenser l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles à compter de l'exercice 2011–2012.

Selon les projections, les capitaux propres du Centre s'élèveront à 78,5 millions de dollars à la fin de l'exercice 2011–2012. Ils comprendront 51,8 millions de dollars de bénéfices non répartis affectés à l'interne destinés au FID et à l'initiative CARA et 8,9 millions de bénéfices non répartis non affectés. Les bénéfices non répartis non affectés tiendront lieu de coussin de sécurité, en permettant au Centre de stabiliser les affectations de programme en attendant l'examen des dépenses auquel le gouvernement doit procéder en 2011–2012.

Rapport financier trimestriel

En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à compter du 1^{er} avril 2011, tous les ministères et toutes les sociétés d'État mères sont tenus de préparer et de publier un rapport financier trimestriel dans les 60 jours civils suivant la fin de chaque trimestre.

Le rapport financier trimestriel comprend

- les états financiers du trimestre avec le cumul à la fin du trimestre et l'information relative à la même période de l'exercice précédent, au besoin;
- des notes explicatives;
- un compte rendu des résultats financiers, des risques et des changements importants en ce qui concerne les activités, le personnel et les programmes, y compris des explications des résultats financiers trimestriels et cumulatifs;
- un rapport sur l'utilisation des crédits parlementaires.

Il incombe à la direction du Centre de veiller à ce que toute l'information figurant dans le rapport financier trimestriel concorde avec celle des états financiers trimestriels non vérifiés. Le premier trimestre pour lequel le CRDI devra présenter un rapport financier prendra fin le 30 juin 2011.

Modifications de conventions comptables à venir

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a adopté, depuis le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) à titre de principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les entreprises ayant une obligation de rendre des comptes à la population. Tout au long de l'exercice 2010–2011, le Centre a saisi les données nécessaires pour produire des états conformes aux IFRS, afin de pouvoir disposer de données comparatives pour les états financiers de l'exercice 2011–2012.

L'examen approfondi des normes comptables pertinentes pour le Centre a été mené à bien. La présentation des états financiers du Centre sera modifiée, et les notes afférentes aux états financiers seront augmentées. Les modifications les plus importantes qui ont été apportées en fonction des normes en vigueur au 31 mars 2011 sont exposées à la page 50.

Modifications de conventions comptables à venir

Adoption des Normes internationales d'information financière à compter de l'exercice 2011–2012

	Comparaison des traitements comptables	Incidence sur le Centre
Aide publique	En vertu de la norme IAS 20, il faut comptabiliser les subventions publiques en tant que produits de la période durant laquelle elles sont reçues. En vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, la partie des subventions publiques destinée à des immobilisations corporelles et incorporelles était inscrite comme produit reporté et amortie en résultat en même temps que les immobilisations connexes.	Le fait de comptabiliser les produits reportés cumulés reliés aux immobilisations corporelles et incorporelles entraînera une diminution de 12,9 millions de dollars des produits reportés et une augmentation correspondante des capitaux propres.
Instruments financiers	La norme IFRS 9 prévoit une nouvelle approche pour le classement des instruments financiers. La nouvelle norme n'entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 2013, mais le Centre a choisi de l'adopter de façon anticipée dans le cadre de sa conversion aux IFRS le 1^{er} avril 2010. Les instruments financiers sont classés selon leur utilisation prévue, en tenant compte du modèle de fonctionnement de l'entité.	Au moment de la conversion, le Centre classera les placements à leur coût amorti, plutôt qu'en tant qu'instruments disponibles à la vente comme c'était le cas en vertu des PCGR du Canada. Ce classement fait en sorte qu'il n'est pas nécessaire de comptabiliser les variations de la juste valeur des placements dans les autres éléments du résultat étendu. L'état du résultat étendu sera par conséquent éliminé. Au moment de la conversion, les capitaux propres vont augmenter de 30 000 \$.
Avantages sociaux du personnel	En vertu de la norme IAS 19, il faut inscrire une charge à payer pour les sommes relatives aux congés de maladie des employés. Il est en outre vivement recommandé que les entreprises fassent appel à un actuair pour déterminer le passif à comptabiliser en ce qui concerne les avantages sociaux futurs. D'autres avantages futurs, en l'occurrence les indemnités de départ, n'avaient pas à faire l'objet d'évaluations actuarielles.	La comptabilisation des congés de maladie entraînera un passif de 250 000 \$; ce passif, qui a été déterminé par un examen actuariel, sera imputé aux capitaux propres. Un examen actuariel des indemnités de départ dues aux employés du Centre a également été exécuté. À l'issue de l'examen, le passif à cet égard a été augmenté de 140 000 \$, somme prélevée dans les capitaux propres. D'autres examens actuariels seront nécessaires pour réévaluer ces éléments de passif.
Principaux dirigeants	En vertu de la norme IAS 24, il faut divulguer les salaires et avantages sociaux des principaux dirigeants. Les PCGR du Canada n'exigent pas la divulgation de cette information.	Le Centre devra divulguer un montant total représentant les salaires et avantages sociaux de ses principaux dirigeants dans les notes afférentes aux états financiers.
Passifs éventuels	La norme IAS 37 prévoit une règle d'évaluation différente pour la comptabilisation d'une charge à payer et la divulgation de tout passif éventuel. Les exigences sont plus rigoureuses qu'en vertu des PCGR du Canada. En vertu des PCGR du Canada, il fallait évaluer les passifs éventuels en fonction de la simple probabilité ou non-probabilité de la survenance d'un événement.	Le Centre modifiera sa façon d'évaluer les passifs éventuels. Compte tenu des circonstances, le Centre pourrait être tenu de divulguer plus d'information qu'il n'a à le faire actuellement en vertu des PCGR du Canada.

Les quatre dernières années

(en milliers de dollars)	Budget	Réalisations			
	2011-2012	2010-2011	2009-2010 ^a	2008-2009 ^a	2007-2008 ^a
État des résultats					
Produits					
Crédits parlementaires	211 327	195 616	174 041	168 828	149 742
Contributions de bailleurs de fonds					
Financement de la programmation					
en recherche pour le développement	45 259	46 299	35 109	29 675	26 091
Recouvrement des coûts d'administration	4 390	4 623	3 842	2 969	2 729
Produits financiers	600	627	288	1 096	2 377
Autres produits	414	1 673	1 181	1 196	1 154
Charges					
Programmation en recherche pour le développement					
Projets de recherche					
Financés par les crédits parlementaires	123 608	104 641	108 430	108 324	98 773
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	39 766	39 861	27 839	22 289	19 500
Renforcement des capacités					
Financé par les crédits parlementaires	47 814	44 111	43 597	42 383	40 722
Financé par des contributions de bailleurs de fonds	5 493	6 438	7 270	7 386	6 591
Programmation en recherche pour le développement	216 681	195 051	187 136	180 382	165 586
Services généraux et administratifs	25 073	24 048	23 811	25 047	24 284
Résultats nets des activités poursuivies	20 236	29 739	3 514	(1 665)	(7 777)
Affectations de programme					
Programmation en recherche pour le développement					
Financée par les crédits parlementaires	100 000	127 420	305 862	126 108	145 033
Financée par les crédits parlementaires accordés pour des programmes et des projets précis	50	74	2 432	3 769	1 643
Financée par des contributions de bailleurs de fonds	17 600	82 669	49 046	60 621	37 041

(en milliers de dollars)	Budget	Réalisations			
	2011-2012	2010-2011	2009-2010 ^a	2008-2009 ^a	2007-2008 ^a
Bilan					
Actif					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		14 235	23 238	39 076	22 450
Placements		73 890	45 952	21 407	38 891
Créances et frais payés d'avance		8 715	11 277	16 071	10 382
Immobilisations corporelles		9 224	10 332	11 494	11 002
Immobilisations incorporelles		2 710	2 019	1 271	1 082
Passif					
Créditeurs et charges à payer		15 294	14 202	15 927	18 012
Produits reportés – à court terme		24 436	36 281	35 956	30 765
Produits reportés – à long terme		16 071	19 354	17 819	14 154
Avantages sociaux futurs		6 369	6 152	6 154	5 858
Capitaux propres					
Bénéfices non répartis	78 525	46 598	16 859	13 345	15 010
Cumul des autres éléments du résultat étendu	—	6	(30)	118	8
Engagements en cours					
Financés par les crédits parlementaires	360 455	366 682	373 700	159 577	162 579
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	75 004	105 169	70 715	53 353	30 182

^a Certains coûts ont été reclassés afin de correspondre à la présentation de l'information financière de l'exercice.

États financiers

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers

La direction du Centre assume la responsabilité des états financiers exposés dans le présent rapport annuel, lesquels ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs du Centre. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, à certains égards, des estimations comptables effectuées selon le meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée dans l'ensemble du rapport annuel est conforme à celle qui figure dans les états financiers.

La direction s'appuie sur des livres comptables, sur des systèmes d'information et sur des mécanismes de contrôle financier et de contrôle de gestion qui sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les données financières sont fiables. La direction affirme également que les éléments d'actif sont protégés, que les ressources sont gérées de manière économique et efficace dans la poursuite des objectifs généraux et que les activités d'exploitation sont réalisées conformément à *la Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et au *Règlement général du CRDI*.

La responsable de la vérification interne au Centre est chargée d'évaluer les systèmes, les procédures et les pratiques du Centre. Le vérificateur général du Canada procède, en toute indépendance, à une vérification des états financiers annuels, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Sa vérification comprend les sondages et autres procédés nécessaires pour lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Les membres du Comité des finances et de la vérification du Conseil des gouverneurs sont à l'entière disposition des vérificateurs externes.

Il incombe au Conseil des gouverneurs de s'assurer que la direction du Centre assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Avec l'aide du Comité des finances et de la vérification, le Conseil des gouverneurs s'acquitte de son obligation de surveillance de la gestion des finances, qui comporte, entre autres, l'examen et l'approbation des états financiers. Ce comité, formé de gouverneurs, rencontre régulièrement la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes.

Le président du Centre,



David M. Malone

Ottawa (Canada)

Le 22 juin 2011

Le vice-président, Ressources,
et chef de la direction financière,



Sylvain Dufour



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Centre de recherches pour le développement international et au ministre des Affaires étrangères

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de recherches pour le développement international, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et l'état des résultats, l'état des variations des capitaux propres, l'état du résultat étendu et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction,

de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables généralement reconnus du Canada ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Centre de recherches pour le développement international dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et au règlement administratif du Centre de recherches pour le développement international.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,

Clyde M. MacLellan, CA
vérificateur général adjoint

Le 22 juin 2011
Ottawa, Canada

Bilan

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

Actif

À court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)
Placements (note 4)
Créances (note 5)
Frais payés d'avance

2011	2010
14 235	23 238
73 890	45 952
7 143	9 594
1 572	1 683
96 840	80 467
9 224	10 332
2 710	2 019
108 774	92 818

Immobilisations corporelles (note 6)
Immobilisations incorporelles (note 7)

Passif

À court terme

Créditeurs et charges à payer (note 8)
Produits reportés (note 9)

15 294	14 202
24 436	36 281
39 730	50 483
16 071	19 354
6 369	6 152
62 170	75 989

Produits reportés (note 9)
Avantages sociaux futurs (note 10)

Capitaux propres

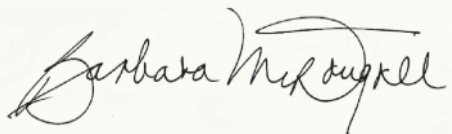
Bénéfices non répartis
Cumul des autres éléments du résultat étendu — gain (perte)

46 598	16 859
6	(30)
46 604	16 829
108 774	92 818

Engagements (note 14)
Éventualités (note 15)

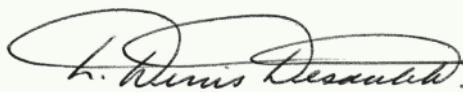
Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

La présidente du Conseil des gouverneurs,



L'honorable Barbara McDougall

Le président du Comité des finances
et de la vérification,



Denis Desautels

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

	2011	2010
Produits		
Contributions de bailleurs de fonds (note 11)		
Financement de la programmation en recherche pour le développement	46 299	35 109
Recouvrement des coûts d'administration	4 623	3 842
Produits financiers	627	288
Autres produits	1 673	1 181
	<u>53 222</u>	<u>40 420</u>
Charges		
Programmation en recherche pour le développement		
<i>Projets de recherche</i>		
Financés par les crédits parlementaires	104 641	108 430
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	39 861	27 839
<i>Renforcement des capacités</i>		
Financé par les crédits parlementaires	34 698	34 643
Financé par des contributions de bailleurs de fonds	6 438	7 270
Éléments complémentaires de la recherche	9 413	8 954
	<u>195 051</u>	<u>187 136</u>
Services généraux et administratifs		
Services généraux	18 666	18 362
Administration des bureaux régionaux	5 382	5 449
	<u>24 048</u>	<u>23 811</u>
Total des charges	<u>219 099</u>	<u>210 947</u>
Coûts d'exploitation avant crédits parlementaires	(165 877)	(170 527)
Crédits parlementaires (note 12)	195 616	174 041
Résultats d'exploitation nets	<u>29 739</u>	<u>3 514</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres

Exercice terminé le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Bénéfices non répartis		
Non affectés		
Au début de l'exercice	4 038	5 892
Résultats d'exploitation nets	29 739	3 514
Virements (aux) bénéfices non répartis réservés et bénéfices non répartis affectés	(22 962)	(5 368)
Solde en fin d'exercice	10 815	4 038
Réservés		
Au début de l'exercice	7 596	6 753
Augmentation de la réserve constituée aux fins de la planification financière	3 938	843
Solde en fin d'exercice	11 534	7 596
Affectés à l'interne		
Au début de l'exercice	5 225	700
Dépenses engagées	(9 985)	(2 475)
Ajouts	29 009	7 000
Solde en fin d'exercice (note 13)	24 249	5 225
Total des bénéfices non répartis en fin d'exercice	46 598	16 859
Cumul des autres éléments du résultat étendu — (perte) gain		
Au début de l'exercice	(30)	118
Autres éléments du résultat étendu — gain (perte)	36	(148)
Solde en fin d'exercice	6	(30)
Total des capitaux propres en fin d'exercice	46 604	16 829

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

État du résultat étendu

Exercice terminé le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Résultats d'exploitation nets	29 739	3 514
Autres éléments du résultat étendu — gain (perte)		
Gains (pertes) latents nets sur les instruments financiers disponibles à la vente	36	(148)
Résultat étendu	29 775	3 366

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)

Activités d'exploitation

	2011	2010
Résultats d'exploitation nets	29 739	3 514
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 035	2 214
Amortissement des produits reportés — immobilisations corporelles et incorporelles	(2 035)	(2 214)
Amortissement de la prime à l'émission d'obligations	1 095	756
(Gain) perte sur la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(41)	56
Avantages sociaux futurs	217	(2)
Produits reportés — tranche à long terme	(3 137)	1 821
	(1 866)	2 631
Variation des éléments d'exploitation sans incidence sur la trésorerie		
Créances	2 451	4 771
Frais payés d'avance	112	23
Créditeurs et charges à payer	1 092	(1 725)
Produits reportés — tranche à court terme	(11 574)	453
	(7 919)	3 522
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	19 954	9 667

Activités de financement

Partie des crédits parlementaires servant aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 618	1 800
Rentrées de fonds liées aux activités de financement	1 618	1 800

Activités d'investissement

Achat de placements	(130 186)	(47 409)
Placements arrivés à échéance	101 189	21 960
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 632)	(1 863)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	54	7
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	(30 575)	(27 305)
(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9 003)	(15 838)
Trésorerie au début de l'exercice	23 238	39 076
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	14 235	23 238
Consistent en		
Trésorerie	2 760	23 238
Équivalents de trésorerie	11 475	—
	14 235	23 238

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2011

(en milliers de dollars à moins d'indication contraire)

1. Pouvoirs et mission

Le Centre de recherches pour le développement international (le Centre) est une société sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*. Ses activités sont financées principalement au moyen d'un crédit parlementaire annuel. En vertu du paragraphe 85(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Centre n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, exception faite des articles 131 à 148 de la section III. Organisme de bienfaisance enregistré, le Centre est exonéré d'impôt en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Centre a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

2. Sommaire des conventions comptables importantes

Les états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Les principales conventions comptables du Centre sont énoncées ci-après.

a. Comptabilisation des produits

i) Crédits parlementaires

Exception faite des parties destinées à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles de même qu'à des projets et programmes précis, les crédits parlementaires sont inscrits à titre de produits de l'exercice pour lequel ils sont approuvés par le Parlement. La partie des crédits parlementaires qui sert à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles est inscrite à titre de produit reporté et est amortie en résultat selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. En cas de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, le solde intégral du financement reporté ayant trait à ces immobilisations est comptabilisé comme produit. Les crédits parlementaires reçus aux fins de projets et de programmes précis sont reportés et comptabilisés quand les charges connexes sont engagées.

ii) Contributions de bailleurs de fonds

Le Centre conclut des accords de contribution pour des travaux de recherche qu'il mène ou administre pour le compte d'autres organismes. Les fonds reçus ou à recevoir en vertu d'accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds sont inscrits à titre de produits reportés et comptabilisés comme produits dans l'exercice où les charges connexes sont engagées.

iii) Produits financiers et autres produits

Les produits financiers sont inscrits selon la comptabilité d'exercice et comprennent les gains et pertes réalisés sur la cession de placements. La comptabilisation de tous les autres produits se fonde également sur la comptabilité d'exercice.

b. Versements de subvention

Tous les versements de subvention prévus par contrat sont tributaires de l'attribution des crédits parlementaires ou de l'obtention de contributions de la part de bailleurs de fonds. Ils sont inscrits à titre de charges de l'exercice durant lequel ils deviennent exigibles en vertu des conditions des accords conclus. Les remboursements afférents à des versements de subvention effectués antérieurement sont comptabilisés en réduction des charges de l'exercice tant que le projet est en cours et dans les autres produits quand le projet est clos.

c. Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties de façon linéaire sur leur durée de vie utile prévue. Pour chaque catégorie d'immobilisations corporelles, la durée de vie utile prévue est la suivante.

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	de 3 à 7 ans
Systèmes de communications	5 ans
Améliorations locatives	durée non écoulee du bail

d. Immobilisations incorporelles et amortissement

Font partie des immobilisations incorporelles les logiciels à utilisation interne mis au point ou acquis par le Centre. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties de façon linéaire sur leur durée de vie utile prévue. La durée de vie utile prévue de cette catégorie est de trois à dix ans.

e. Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements, les créances et les créditeurs et charges à payer enregistrés dans le cours normal de ses activités. Les instruments financiers sont d'abord comptabilisés au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie versée, puis évalués en fonction de leur classement. Il a été décidé de classer ces instruments de la façon suivante.

i) Instrument financier	Classement	Méthode d'évaluation
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Équivalents de trésorerie et placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Créances	Prêts et créances	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

ii) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les fonds placés dans des instruments du marché monétaire à court terme venant à échéance 90 jours ou moins à partir de la date d'acquisition.

iii) Placements

Les placements sont constitués d'instruments du marché monétaire de qualité supérieure dont l'échéance varie de 91 jours à un an à partir de la date d'acquisition. Le Centre peut vendre des placements pour satisfaire à ses besoins de liquidités ou encore à la suite de variations de la cote des instruments ou d'un écart entre la composition réelle du portefeuille et la composition stipulée dans la politique en matière de placements du Centre. Ces placements

sont d'abord comptabilisés au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie versée. Les gains et pertes découlant de variations de la juste valeur, sauf les pertes résultant d'une moins-value, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif financier en question soit vendu ou décomptabilisé. Au moment de la décomptabilisation, les gains ou pertes cumulés préalablement comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont transférés aux autres produits. Les acquisitions et ventes de placements sont inscrites à la date de règlement. S'il y a lieu, les coûts de transaction reliés à l'acquisition de placements sont passés en charges.

iv) Dérivés incorporés

Il faut traiter séparément les dérivés incorporés et les évaluer à leur juste valeur dans la mesure où certaines conditions sont réunies. L'examen des contrats a permis à la direction d'établir qu'ils ne comportaient aucun dérivé incorporé nécessitant un traitement comptable distinct.

f. Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et les passifs sont convertis au taux qui était en vigueur au moment où le bien a été acquis ou l'obligation, contractée. Les éléments de produits et de charges sont convertis au taux de change hebdomadaire. Les gains et pertes de change sont pris en compte dans les autres produits.

g. Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite — siège

Tous les employés recrutés au siège qui y sont admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Centre. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations du Centre sont passées en charges durant l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés, et elles représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Le Centre n'est pas tenu à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Prestations de retraite — bureaux régionaux

Le Centre participe à certains régimes à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite et d'autres avantages aux employés qui y sont admissibles. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Centre. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés à ces régimes. Les cotisations du Centre sont passées en charges durant l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés, et elles représentent l'ensemble de ses obligations.

iii) Autres avantages

Indemnités de départ

Les employés ont droit aux indemnités de départ que prévoient leurs conditions d'emploi. La direction détermine l'obligation au titre des indemnités constituées en utilisant une méthode fondée sur des hypothèses et ses meilleures estimations. Selon cette méthode, les employés ayant plus de cinq années de service ont habituellement droit à une indemnité de départ calculée à raison d'une semaine de salaire par année de service. L'obligation à ce titre est constatée au fur et à mesure que les employés fournissent les services donnant droit à l'indemnité.

h. Bénéfices non répartis

Les bénéfices non répartis du Centre sont constitués de l'excédent des produits sur les charges d'exploitation et comprennent des sommes non affectées, des sommes affectées à l'interne destinées à des activités de programmation et d'exploitation spéciales et des sommes réservées.

Les capitaux propres affectés à l'interne destinés à des activités de programmation et d'exploitation spéciales diminuent à mesure que les fonds sont utilisés aux fins de ces activités. La direction reclasse dans les capitaux propres non affectés les capitaux propres affectés à l'interne qui n'ont pas été utilisés une fois que les activités auxquelles ils étaient destinés ont pris fin.

Les écarts dans les charges de programme ordinaires peuvent avoir des effets notables sur les résultats d'exploitation nets et, par conséquent, sur le solde des bénéfices non répartis. L'un des objectifs de la politique relative aux capitaux propres du Centre est de veiller à conserver un solde suffisant pour absorber les écarts dans les charges de programme. La direction affecte au moins 4 % et au plus 7 % du crédit parlementaire à une réserve constituée aux fins de la planification financière. Le montant de la réserve est établi pour chaque exercice, au moment de la préparation du budget.

i. Opérations non monétaires

Le Centre procède parfois à des opérations non monétaires, c'est-à-dire des échanges d'éléments d'actif, de biens ou de services non monétaires contre d'autres éléments d'actif, biens ou services sans contrepartie monétaire ou moyennant une contrepartie monétaire négligeable. Les opérations non monétaires sont inscrites à la juste valeur des éléments d'actif, des biens ou des services consentis, à moins que la juste valeur des éléments d'actif, des biens ou des services reçus soit plus fiable.

j. Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif constatés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les indemnités de départ, la durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles et incorporelles, la juste valeur des instruments financiers et les éventualités sont les éléments les plus importants faisant l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer considérablement des estimations.

k. Modifications comptables à venir

En décembre 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a apporté des modifications à la Préface des normes comptables pour le secteur public du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* qui ont entraîné l'élimination de la catégorie « organismes publics de type commercial ». Les entités appartenant à cette catégorie ont dû être reclassées.

Le Centre fait désormais partie des « autres organismes publics ». À ce titre, il a déterminé que c'est en adoptant les normes internationales d'information financière (IFRS) qu'il répondrait le mieux aux besoins des utilisateurs de ses états financiers.

Le 1^{er} janvier 2011, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a adopté les IFRS à titre de PCGR canadiens pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes à la population. Le Centre adoptera les IFRS

à compter de l'exercice débutant le 1^{er} avril 2011. Le Centre a réalisé une analyse de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes comptables et en est maintenant à modifier les processus et façons de faire en conséquence. Le Centre est tenu de produire un bilan d'ouverture au 1^{er} avril 2010 qui soit conforme aux IFRS, de manière à disposer des éléments du bilan de l'exercice 2010–2011 en IFRS aux fins de comparaison avec les états financiers de l'exercice 2011–2012. En fin d'exercice, le plan de conversion du Centre aux normes IFRS suit son cours comme prévu. Les capitaux propres en début d'exercice seront rajustés au moment de l'adoption des nouvelles normes.

Le Conseil des normes comptables internationales (IASB) a plusieurs activités en chantier; certaines auront une incidence sur les normes auxquelles le Centre doit se conformer, et ce dernier suit donc de près leur évolution. Si des révisions devaient être apportées aux normes, il est possible que cela se répercute sur les états financiers et que le Centre doive tirer des conclusions différentes.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2011	2010
Trésorerie	2 760	23 238
Équivalents de trésorerie	11 475	—
	<u>14 235</u>	<u>23 238</u>

Le Centre investit dans des instruments du marché monétaire, dont du papier commercial, des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur, qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à R-1 (faible) selon l'évaluation du Dominion Bond Rating Service (DBRS). Le taux de rendement moyen pondéré au 31 mars 2011 est de 1,15 % (nil en 2010), et la durée moyenne des placements qui constituent le portefeuille du Centre à la fin de l'exercice est de 66 jours (nil en 2010) à partir de la date d'acquisition.

4. Placements

	2011	2010
Banques à charte canadiennes	55 930	4 976
Gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux	9 974	37 476
Sociétés commerciales	7 986	3 500
	<u>73 890</u>	<u>45 952</u>

Le Centre investit dans des obligations auxquelles le DBRS attribue une cote équivalente ou supérieure à A, ainsi que dans des instruments du marché monétaire, dont du papier commercial, des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur, qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à R-1 (faible) selon l'évaluation du DBRS. Le taux de rendement moyen pondéré au 31 mars 2011 est de 1,23 % (0,54 % en 2010), et la durée moyenne des placements qui constituent le portefeuille du Centre à la fin de l'exercice est de 139 jours (284 jours en 2010) à partir de la date d'acquisition.

5. Créances

Les créances sont enregistrées dans le cours normal des activités et payables sur demande. Une proportion de 86 % des créances totales au titre des contributions de bailleurs de fonds est due par l'Agence canadienne de développement

international (ACDI) et ne présente aucun risque notable de crédit du point de vue de la direction (en 2010, 85 % des créances totales étaient dues par l'ACDI).

	2011	2010
Contributions de bailleurs de fonds	3 474	7 375
Crédit parlementaire	829	205
Autres	2 840	2 014
	<u>7 143</u>	<u>9 594</u>

6. Immobilisations corporelles

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	11 376	3 314	8 062	8 592
Matériel informatique	3 181	2 732	449	652
Mobilier et matériel de bureau	1 170	875	295	371
Véhicules	925	707	218	194
Systèmes de communications	1 209	1 009	200	523
	<u>17 861</u>	<u>8 637</u>	<u>9 224</u>	<u>10 332</u>

La charge d'amortissement de l'exercice s'élève à 1 642 \$ (1 804 \$ en 2010).

7. Immobilisations incorporelles

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciels mis au point par le Centre	7 760	5 415	2 345	1 560
Logiciels acquis par le Centre	1 522	1 157	365	459
	<u>9 282</u>	<u>6 572</u>	<u>2 710</u>	<u>2 019</u>

La charge d'amortissement de l'exercice s'élève à 394 \$ (410 \$ en 2010).

8. Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et charges à payer sont enregistrés dans le cours normal des activités. Les sommes indiquées ci-dessous correspondent à la valeur comptable de ces comptes, et le Centre estime qu'il s'agit de la juste valeur des sommes dues.

	2011	2010
Créditeurs	8 407	7 180
Charges salariales à payer	3 464	4 807
Versements de subvention à payer	2 914	1 676
Autres	509	539
	<u>15 294</u>	<u>14 202</u>

9. Produits reportés

Les produits reportés comprennent la partie non dépensée des fonds reçus ou à recevoir au titre des activités financées par des contributions de bailleurs de fonds, la partie non amortie des crédits parlementaires servant à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que la partie non dépensée des crédits parlementaires reçus pour des projets et des programmes précis (voir la note 12).

En voici les soldes.

a. Contributions de bailleurs de fonds au financement de la programmation en recherche pour le développement

	2011	2010
À court terme	21 011	32 059
À long terme	4 269	8 651
	<u>25 280</u>	<u>40 710</u>

Du montant total reporté relativement aux contributions de bailleurs de fonds, une somme de 7 694 \$ (8 072 \$ en 2010) vient de l'ACDI. De cette somme, 2 997 \$ (6 321 \$ en 2010) est à recevoir à la fin de l'exercice.

b. Crédits parlementaires — immobilisations corporelles et incorporelles

	2011	2010
Solde au début de l'exercice	12 351	12 765
Partie des crédits parlementaires destinée aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 618	1 800
Amortissement	(2 035)	(2 214)
Solde à la fin de l'exercice	<u>11 934</u>	<u>12 351</u>
À court terme	1 706	1 977
À long terme	<u>10 228</u>	<u>10 374</u>
	<u>11 934</u>	<u>12 351</u>

c. Crédits parlementaires — projets et programmes précis

	2011	2010
À court terme	1 719	2 245
À long terme	<u>1 574</u>	<u>329</u>
	<u>3 293</u>	<u>2 574</u>

d. Total des produits reportés (toutes les sommes ci-dessus)

	2011	2010
À court terme	24 436	36 281
À long terme	<u>16 071</u>	<u>19 354</u>
	<u>40 507</u>	<u>55 635</u>

10. Avantages sociaux futurs

a. Prestations de retraite — siège

Le Centre et tous les employés recrutés au siège qui y sont admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur la rémunération moyenne à la retraite. Les prestations sont entièrement indexées en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations du Centre et des employés au Régime de retraite de la fonction publique sont les suivantes pour l'exercice.

	2011	2010
Cotisations du Centre	4 258	4 050
Cotisations des employés	2 334	2 250

b. Prestations de retraite — bureaux régionaux

Le Centre et les employés des bureaux régionaux qui y sont admissibles cotisent à des régimes de retraite à cotisations déterminées, selon les modalités prévues pour ces régimes. Les cotisations du Centre à cet égard s'élèvent à 439 \$ pour l'exercice (436 \$ en 2010).

c. Indemnités de départ

Le Centre verse à ses employés des indemnités de départ qui sont fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime n'est pas capitalisé et n'a donc aucun actif, ce qui fait qu'il présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs. À la date du bilan, les données concernant les indemnités de départ sont les suivantes.

	2011	2010
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	6 558	6 809
Coût pour l'exercice	934	659
Indemnités versées au cours de l'exercice	(764)	(910)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	6 728	6 558
À court terme	359	406
À long terme	6 369	6 152
	6 728	6 558

Le solde des créiteurs et des charges à payer comprend la tranche à court terme des indemnités de départ.

11. Contributions de bailleurs de fonds

Les contributions obtenues de bailleurs de fonds et destinées à la programmation en recherche pour le développement sont destinées à des activités de recherche exécutées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres organismes. Ces activités de recherche sont financées par l'ACDI, le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation William et Flora Hewlett, nombre d'entités du gouvernement du Canada et d'autres organismes bailleurs de fonds. Les produits et les charges comptabilisés se répartissent ainsi entre ces différentes sources.

	2011	2010
ACDI	13 957	6 596
DFID	12 171	12 298
Fondation Bill et Melinda Gates	8 955	9 200
Fondation William et Flora Hewlett	7 399	1 643
Autres entités du gouvernement du Canada	685	36
Autres organismes bailleurs de fonds	3 132	5 336
	<u>46 299</u>	<u>35 109</u>

Le Centre recouvre les coûts engagés pour l'administration des contributions des bailleurs de fonds. Pour l'exercice, les sommes recouvrées s'établissent à 4 623 \$ (3 842 \$ en 2010), dont 1 290 \$ (622 \$ en 2010) proviennent de l'ACDI.

12. Crédits parlementaires

	2011	2010
Crédits parlementaires approuvés	195 918	173 996
Partie reportée pour des projets et des programmes précis	(2 400)	(2 000)
	<u>193 518</u>	<u>171 996</u>
Report pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles durant l'exercice (note 9)	(1 618)	(1 800)
Amortissement de la partie des crédits parlementaires reportée pour des projets et des programmes précis	1 681	1 631
	<u>193 581</u>	<u>171 827</u>
Amortissement de la partie des crédits parlementaires reportée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 035	2 214
Crédits parlementaires constatés dans l'état des résultats	<u>195 616</u>	<u>174 041</u>

13. Bénéfices non répartis – sommes affectées à l'interne

	2011			2010	
	Valeur en début d'exercice	Sommes reçues et affectées à l'interne	Sommes dépensées	Valeur en fin d'exercice	Valeur en fin d'exercice
Centres africains de recherche sur l'adaptation (CARA)	—	9 009	(627)	8 382	—
Fonds d'innovation pour le développement (FID)	5 225	20 000	(9 358)	15 867	5 225
Total	<u>5 225</u>	<u>29 009</u>	<u>(9 985)</u>	<u>24 249</u>	<u>5 225</u>

La direction a affecté à l'interne une partie des crédits parlementaires de l'exercice 2010–2011 pour le financement du Fonds d'innovation pour le développement (FID). Le FID est une initiative d'envergure dont le Centre orchestre la mise en oeuvre et qui a pour but d'appuyer des recherches scientifiques de pointe susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres des pays en développement. Il est axé sur la recherche en santé mondiale. Par le truchement de

concours en vertu desquels les propositions sont examinées par des pairs, des subventions sont octroyées à des établissements scientifiques qui se consacrent à la recherche en santé. La direction a décidé que le FID ferait l'objet d'une comptabilité distincte en raison de sa taille et de l'incidence que tout retard ou écart dans sa mise en oeuvre pourrait avoir sur les résultats du Centre.

L'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation (CARA) permettra d'obtenir des expertises et des conseils scientifiques indépendants et pertinents afin de guider les décisions en matière de politiques et les investissements en Afrique en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques. Des fonds ont été versés à des organismes existants dont le leadership scientifique en matière d'adaptation et la capacité de collaborer avec les décideurs ont été démontrés. La direction a affecté à l'interne le financement destiné à l'initiative CARA en raison de l'importance de la somme que le Centre a reçue en 2010–2011, qu'elle entend décaisser aux bénéficiaires sur une période d'environ trois ans. Par le truchement de capitaux propres affectés à l'interne, la direction peut séparer les fonds engagés au titre de l'initiative CARA des crédits renouvelables destinés à la programmation.

14. Engagements

a. Engagements au titre des programmes

Le Centre s'est engagé à effectuer des versements de subvention pouvant atteindre 471,9 millions de dollars (444,4 millions en 2010) au cours des cinq prochains exercices, dans la mesure où le Parlement et les bailleurs de fonds lui octroient les sommes nécessaires et où les bénéficiaires respectent les conditions des accords de subvention. Du total de ces engagements, 366,7 millions de dollars (373,7 millions en 2010) devraient provenir de crédits parlementaires futurs, le solde de 105,2 millions de dollars (70,7 millions en 2010) devant être obtenu en vertu des accords de contribution avec des bailleurs de fonds qui sont en cours de validité.

b. Contrats de location-exploitation

Le Centre est tenu de respecter divers engagements contractuels visant la location de locaux pour des bureaux au Canada et à l'étranger, ainsi que le logement de son personnel dans différents pays. Les contrats expirent à des dates différentes, et le dernier prend fin en 2022. Au 31 mars 2011, les paiements à effectuer en vertu de ces engagements contractuels sont les suivants.

2011–2012	7 372
2012–2013	7 543
2013–2014	7 622
2014–2015	7 735
2015–2016	7 410
De 2016 à 2022	<u>51 445</u>
Total des paiements à effectuer	<u>89 127</u>

15. Éventualités

Divers recours sont intentés contre le Centre. Les procès sont en général caractérisés par l'incertitude, et leur issue est impossible à prévoir. En se fondant sur des avis juridiques, la direction estime, pour l'instant, qu'aucun passif ne peut en résulter.

16. Opérations entre apparentés

Aux opérations entre apparentés dont il est fait mention aux notes 5, 9 et 11 qui précèdent, il faut ajouter le fait que le Centre est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Dans le cours normal de ses activités, il conclut des opérations avec ces entités selon les conditions qui s'appliquent aux opérations avec des parties non apparentées. Les opérations sont inscrites au montant de l'échange, que l'on estime correspondre à la juste valeur.

17. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente l'estimation faite par le Centre du montant pour lequel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction indépendante effectuée dans des conditions de concurrence normales. La juste valeur des placements est déterminée à partir de prix cotés sur des marchés actifs pour des éléments d'actif identiques. La juste valeur est présumée être égale à la valeur comptable en ce qui concerne les créances, les créditeurs et les charges à payer, en raison de leur échéance brève. Pour ce qui est de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, elle est également présumée être égale à la valeur comptable.

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Voici la hiérarchie applicable aux éléments présentés dans le bilan du Centre qui sont évalués à la juste valeur. Cette hiérarchie classe les techniques d'évaluation servant à déterminer la juste valeur d'un instrument financier en fonction du caractère observable ou non observable des données d'entrée des techniques utilisées.

Niveau 1 — prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2 — données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix)

Niveau 3 — données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables)

La juste valeur de tous les instruments financiers du Centre est classée au niveau 1.

18. Risques associés aux instrument financiers

Les principaux risques auxquels le Centre est exposé parce qu'il détient des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. La gestion du risque pour les activités de placement est assurée par la fonction de trésorerie du Centre. Les placements sont détenus à des fins de liquidité ou à long terme. Le Centre a recours à divers autres instruments financiers tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les créditeurs et les charges à payer, qui découlent du cours normal des activités.

a. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations envers le Centre et l'amène de ce fait à subir une perte financière. Le Centre est exposé au risque de crédit puisqu'il a des placements et qu'il consent du crédit à ses clients et à ses bailleurs de fonds partenaires dans le cours normal de ses activités. L'exposition maximale concerne la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et les créances présentés dans le bilan du Centre. La direction estime que le risque de crédit associé aux créances est minime puisque la plupart des créances sont exigibles de bailleurs de fonds partenaires et d'entités du gouvernement du Canada. La politique en matière de placements du Centre définit la cote de crédit minimale des parties qui est acceptable en ce qui a trait aux placements. Les placements dans des institutions financières et des entités du gouvernement du Canada doivent obtenir, de deux agences de notation extérieures, une cote minimale équivalente à la cote R-1 (faible), pour les placements à court terme, et à la cote A, pour les placements à long terme, du Dominion Bond Rating Service (DBRS). Le Conseil des gouverneurs réexamine et approuve au besoin la politique en matière de placements, et la direction réexamine au moins une fois l'an les procédures qui déterminent les limites de crédit pour chaque partie. Cette politique et ces procédures visent à gérer et à limiter le risque de crédit associé aux instruments financiers.

i) Concentrations du risque de crédit

Le tableau suivant résume les principaux risques que court le Centre en matière de crédit.

	Cote DBRS	2011	2010
Banques à charte canadiennes	R-1 (faible)	55 930	4 976
Gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux	R-1 (faible)	9 974	37 476
Sociétés commerciales	R-1 (moyen)	7 986	3 500

b. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Le Centre est exposé à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

i) Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations des taux de change risquent d'avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. Le Centre est exposé à un risque de change en partie en raison des coûts d'exploitation de ses six bureaux régionaux situés un peu partout dans le monde. Le Centre gère le risque de change en ne finançant habituellement les coûts d'exploitation des bureaux régionaux que de manière à ce que ces derniers puissent répondre à leurs besoins à court terme, ce qui réduit au minimum les soldes en devises et évite au Centre d'être fortement exposé au risque que posent les fluctuations des taux de change.

Le Centre conclut, avec des bailleurs de fonds non canadiens, des accords de contribution pluriannuels qui sont libellés dans d'autres devises que le dollar canadien. Sur réception, un paiement périodique d'un bailleur de fonds est converti en dollars canadiens au taux de change hebdomadaire (voir la note 2f). Le Centre conclut par ailleurs des accords de subvention pluriannuels qui sont libellés en dollars canadiens. Le Centre gère le risque de change engendré par ces activités en réservant une partie des fonds de l'accord de contribution pour absorber les gains et les pertes de change jusqu'à ce que la pleine mesure du risque de change soit connue. L'importance des fonds ainsi

réservés est fonction des fluctuations trimestrielles réelles; on ajoute des fonds au besoin, ce qui n'arrive que rarement, et on ne les débloque qu'au moment où l'accord tire à sa fin et que la réserve n'est plus nécessaire. La direction estime que le Centre n'est pas exposé à un risque de change important.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur les marchés. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt dans la mesure où les changements dans les taux d'intérêt du marché peuvent engendrer des fluctuations de la juste valeur des placements. Pour gérer ce risque, le Centre investit habituellement dans des titres négociables à court terme qui sont peu sensibles aux variations des taux d'intérêt.

c. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à échéance. Le risque de liquidité peut provenir de la non-concordance des flux de trésorerie ayant trait aux éléments d'actif et de passif. La fonction de trésorerie, à la Comptabilité générale, est chargée de la gestion des liquidités du Centre. Le Centre gère ce risque en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en faisant concorder les profils d'échéance des éléments d'actif et de passif financiers. Le Centre dispose aussi d'équivalents de trésorerie et de placements dans des titres négociables faciles à convertir en espèces, pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour répondre aux besoins de trésorerie prévus. Compte tenu du calendrier des encaissements et des décaissements, la direction estime que le Centre n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

19. Gestion du capital

Le Centre définit son capital comme le solde des bénéfices non répartis, lequel se compose de sommes affectées à l'interne, non affectées et réservées. Le Centre est doté d'un mécanisme de gestion du capital permettant d'assurer une capitalisation adéquate et de faire en sorte que la situation du capital soit déterminée, mesurée et gérée et que le Conseil des gouverneurs soit informé de cette situation périodiquement.

En matière de gestion du capital, le Centre cherche à réduire au minimum l'accumulation des bénéfices non répartis tout en veillant à ce que le capital soit suffisant pour protéger sa situation financière.

La gestion du capital est assujettie à la politique relative aux capitaux propres, qui a reçu l'aval du Conseil des gouverneurs et en vertu de laquelle le Centre affecte une partie des bénéfices non répartis à une réserve constituée aux fins de la planification financière. Cette réserve vise à amortir les répercussions de toute fluctuation marquée des charges au titre de la programmation en recherche pour le développement. La direction affecte par ailleurs une partie des bénéfices non répartis au financement d'activités de programmation et d'exploitation spéciales ou d'envergure prévues pour de futurs exercices financiers. Le Centre n'est assujéti à aucune exigence extérieure relative à son capital.

20. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Coordonnées des bureaux du CRDI

Sur Internet

www.crdi.ca

<http://idl-bnc.idrc.ca> — Bibliothèque numérique du CRDI
reference@idrc.ca — Service de référence de la bibliothèque
info@crdi.ca — Renseignements généraux
www.crdi.ca/abonner — Abonnement au *Bulletin du CRDI*

Siège

**Centre de recherches pour
le développement international**
CP 8500, Ottawa ON Canada K1G 3H9

Adresse municipale
150, rue Kent, Ottawa ON Canada K1P 0B2
Tél. : +1 613 236 6163
Téléc. : +1 613 238 7230
Courriel : info@crdi.ca
Web : www.crdi.ca

Amérique latine et Caraïbes

Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes
Avenida Brasil 2655, 11300 Montevideo, Uruguay
Tél. : +598 2 7090042
Téléc. : +598 2 7086776
Courriel : lacroinf@idrc.org.uy
Web : www.crdi.ca/bralc

Asie

Bureau régional de l'Asie du Sud et Chine
208 Jor Bagh, New Delhi 110003, Inde
Tél. : +91 11 2461 9411
Téléc. : +91 11 2462 2707
Courriel : saro@idrc.org.in
Web : www.crdi.ca/brasu

Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est
22 Cross Street #02-55
South Bridge Court
Singapour 048421
Tél. : +65 6438 7877
Téléc. : +65 6438 4844
Courriel : asro@idrc.org.sg
Web : www.crdi.ca/brasi

Afrique

Bureau régional de l'Afrique orientale et australe
PO 62084, 00200 Nairobi, Kenya

Adresse municipale
Liaison House, 2nd Floor, State House Avenue, Nairobi, Kenya
(adresser tout courrier au directeur régional)
Tél. : +254 20 271 3160/61
Téléc. : +254 20 271 1063
Courriel : vngugi@idrc.or.ke
Web : www.crdi.ca/brafo

**Bureau régional du Moyen-Orient
et de l'Afrique du Nord**
BP 14 Orman, Gizeh, Le Caire, Égypte

Adresse municipale
8, rue Ahmed Nessim, 8^e étage
Gizeh, Le Caire, Égypte
Tél. : +20 2 3336 7051/52/53/54/57
Téléc. : +20 2 3336 7056
Courriel : info@idrc.org.eg
Web : www.crdi.ca/bremo

Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale
BP 11007, Peytavin, Dakar, Sénégal

Adresse municipale
Rue de Saint-Louis, angle avenue Cheikh Anta Diop, Point E
Dakar, Sénégal
Tél. : +221 33 864 0000
Téléc. : +221 33 825 3255
Courriel : braco@idrc.ca
Web : www.crdi.ca/braco

crdi.ca

© Centre de recherches pour
le développement international 2011

Catalogage avant publication de
Bibliothèque et Archives Canada :
Centre de recherches pour le
développement international (Canada)
Rapport annuel CRDI 2010–2011

Annuel
1970/71–
Texte en français et en anglais.
Titre de la page de titre addit. : IDRC
Annual Report 2010–2011
ISSN 0704-7584
ISBN 978-1-55250-500-7

1. Assistance technique canadienne
— Périodiques.
2. Développement économique — Canada
— Périodiques.
I. Titre.
HC60 338.91'71'01754 C75-743379F